

# AGRIDAPE

Revue sur l'agriculture durable à faibles apports externes

Accès et contrôle des ressources



**AGRIDAPE**

Agriculture durable à faibles apports externes  
VOL 19 N°3—DÉCEMBRE 2003  
AGRIDAPE est l'édition régionale  
Afrique francophone des magazines  
LEISA co-publiée par ILEIA et IIED Programme Sahel  
ISSN n° 0851-7932

Adresse AGRIDAPE  
IIED, Programme SAHEL  
24, Sacré Cœur III – Dakar  
BP : 5579 Dakar-Fann, Sénégal  
Téléphone : 00 (221) 867 10 58  
E-mail : agridape@sentoo.sn  
Site Web : www.iiedsahel.org

Comité de rédaction  
Les articles de ce numéro sont traduits de la version internationale.  
Coordonnateur de l'édition francophone :  
Awa Faly Ba  
Les articles de ce numéro ont été édités par  
Awa Faly Ba, Bara Guèye et Bougouma  
Mbaye Fall et Dominique Zidoumba  
Administration : Maimouna Dieng

Traduction  
Bougouma Mbaye Fall

Conception graphique  
et réalisation  
id - tél. 00 (221) 869 01 72

Editions régionales  
Les éditions régionales Afrique franco-  
phone, Amérique latine, Inde  
et Indonésie sont composées d'articles  
traduits de la revue LEISA Internationale  
et d'articles à caractère régional et local.

Adresses  
Pour commander les différentes  
éditions de LEISA Magazine:

Edition Internationale  
LEISA Magazine  
ILEIA P.O. Box 64, 3830 AB Leusden,  
Pays-Bas Kastanjelaan 5, Leusden  
Tél. +31 (0) 33 432 60 11  
Fax : +31 (0) 33 495 17 79  
E-mail du bureau : ileia@ileia.nl  
Pour vous abonner écrire à :  
suscriptions@ileia.nl

Edition francophone AGRIDAPE  
IIED, Programme Sahel,  
24, Sacré Cœur III  
BP : 5579 Dakar-Fann, Sénégal  
Téléphone : 00 (221) 867 10 58  
E-mail : agridape@sentoo.sn  
Site Web : www.iiedsahel.org

# SOMMAIRE

- 4 Editorial**
- 6 La question des droits en Afrique de l'Ouest  
Présent et avenir**
- 8 Sécuriser l'accès à l'eau à Ngurunit - Laura Lemunyete**
- 10 Le Lac Mweru est notre banque  
Nettie Aarnink et Paul van Zwieten**
- 13 Sécuriser les moyens de subsistance par le métayage  
Seema Tripathi et Shiraz Wajih**
- 15 La terre au Brésil : Accès interdit ! - Luc Vankrunkelsven**
- 16 Le Mouvement des Sans Terre au Brésil :  
Bien plus que l'accès à la terre ! - Ciro Eduardo Corr a**
- 18 Résoudre les conflits de ressources autour  
du Camp de Réfugiés de Sherkolle  
Alemayehu Abebe, Solomon Hussien, Assegid Tesemma  
et Jan Gerrit van Uffelen**
- 21 Accès à la forêt : Politique et réalité à Kafa, Ethiopie  
Yihenew Zewdie**
- 23 Mahender Rautela, volontaire de l'eau  
William Critchley, Marit Brommer, et Girish Negi**
- 24 Arvari Sansad, l'assemblée du fleuve - Ambuj Kishore**
- 25 Mode traditionnel de gestion de l'eau à Bali  
I.G. Suarja et Rik Thijssen**
- 27 Consultation communautaire et lobbying national  
en Afrique du Sud - Ben Cousins**
- 29 Inscription au cadastre à Ekuthuleni - Donna Hornby**
- 30 Vih/sida**
- 31 Références**
- 32 Sources**
- 34 Livres**
- 36 La diversité fêtée - Ronnie Vernooy et Yiching Song**

## 18 Résoudre les conflits de ressources autour du Camp de Réfugiés de Sherkolle

*Solomon Hussien, Assegid Tesemma,  
Alemayehu Abebe et Jan Gerrit van Uffelen*

Dans le camp de réfugiés de Sherkolle en Ethiopie occidentale, ZOA Refugee Care, s'est employé à travailler avec des réfugiés et les populations locales pour gérer conjointement les ressources naturelles sur lesquelles tous deux dépendent. Au cœur de leur programme, se trouve des Groupes de Travail sur l'Environnement, des organisations à base communautaire qui élaborent des plans de gestion des ressources naturelles grâce à une facilitation et une assistance externes limitées. Dans cette situation, ils élaborent également des règles et règlements qui les engagent sur l'accès aux ressources naturelles pour les populations locales aussi bien que les réfugiés. Les Groupes de Travail sur l'Environnement sont de plus en plus perçus par ces groupes comme des instruments permettant d'éviter les conflits et gérer leurs ressources naturelles durablement.



## 23 Mahender Rautela, volontaire de l'eau

*William Critchley, Marit Brommer, et Girish Negi*

Mahender Rautela a démissionné de son travail dans le secteur privé à Delhi il y a cinq ans pour retourner à son hameau natal à Chhabisa et se joindre à un petit groupe de volontaire de l'eau. Il voulait aider sa communauté à faire face au problème croissant de pénurie d'eau en aidant à protéger et maintenir les sources d'eau et en faisant de la médiation dans les conflits internes.



**Edition espagnole**  
La revista de agro-ecologia  
AETCA LEISA Revista Pérou,  
AP.18-0745, Lima 18, Pérou  
leisa-al@amauta.rcp.net.pe

**Edition indienne LEISA India**  
AME, PO Box 7836,  
Bangalore 560 078, Inde  
amebang@giasbg01.vsnl.net.in

**Edition indonésienne SALAM**  
JL Letda Kajeng 22  
Den Pasar 80234  
Bali Indonésie  
E-mail : veco-ri@dps.centrin.net.id

**Site Web**  
ILEIA : <http://www.ileia.org>  
IIED Programme sahel :  
<http://www.iiedsahel.org>

**Abonnements**  
AGRIDAPE est une revue gratuite sur demande pour les organisations et personnes du sud. Pour les organisations internationales l'abonnement est de 45 USD (45 euro) et pour les autres institutions du nord, le tarif est de 25 USD (28 euro) par an. Pour vous abonner, veuillez écrire à [agridape@sentoo.sn](mailto:agridape@sentoo.sn)

**Paiement**  
Nous acceptons les paiements par VISA ou MASTERCARD, de préférence. Vous pouvez aussi effectuer un virement à Postbank, Compte N° 399.22.68 ou RABO Bank, Compte N° 33.59.44.825 ou encore par chèque à l'ordre de ILEIA avec la mention Revue AGRIDAPE et, si possible, votre numéro d'abonnement.

**Financement AGRIDAPE**  
Ce numéro a été réalisé avec l'appui du Centre Technique de Coopération agricole et rurale ACP UE, de ASDI et de DCSI

**Photo de la couverture**  
Corvée de ramassage de bois par les femmes près du camp de réfugiés de Sherkolle. Photo: Jan-Gerrit van Uffelen

*La rédaction a mis le plus grand soin à s'assurer que le contenu de la présente revue est aussi exact que possible. Mais, en dernier ressort, seuls les auteurs sont responsables du contenu de chaque article. La rédaction encourage les lecteurs à photocopier et à faire circuler ces articles. Vous voudrez bien cependant citer l'auteur et la source et nous envoyer un exemplaire de votre publication.*



## 10 Le lac Mweru est notre banque

Nettie Aarnink et Paul van Zwieten



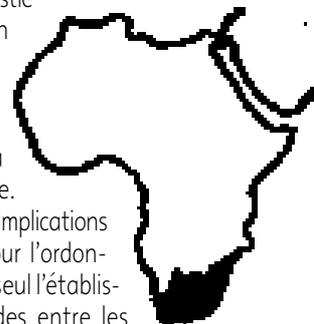
Depuis les années 1970, il y a eu une concurrence croissante pour les ressources halieutiques du Lac Mweru en Zambie. Cela a soulevé de graves problèmes de conservation. Le Département local des Pêcheries a rencontré des difficultés à mettre en œuvre les règles et règlements existants sur l'accès et le contrôle des poissons. Il a décidé d'impliquer les parties

prenantes locales dans le processus d'établissement de mesures de conservation acceptables et applicables. Un des outils utilisés dans ce processus a été la cassette vidéo très bien accueillie intitulée Le lac Mweru est notre banque. (Voir page 32).

## 27 Consultation communautaire et lobbying national en Afrique du Sud

Ben Cousins

La proposition de décret sur les Droits Fonciers Communaux est le sujet de discussions en cours en Afrique du Sud. La législation contient des dispositions pour formaliser la loi foncière coutumière. Cet article examine les implications de ces discussions pour l'ordonnance et conclut que seul l'établissement de liens solides entre les actions locales et les activités nationales de plaidoyer peut permettre aux voix des communautés locales de se faire entendre.



### DES INSTITUTIONS, UNE VISION !

*ILEIA est le centre d'information sur l'agriculture durable à faibles apports externes dans les tropiques. Ce centre encourage l'adoption des technologies à faibles apports externes par le biais de sa revue trimestrielle LEISA et ses autres publications. Le centre appuie, par ailleurs, la mise en place d'éditions régionales du magazine comme AGRIDAPE.*

*IIED Programme Sahel est un sous programme des Zones Arides de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement. Sa mission est de promouvoir un développement durable par la promotion des approches participatives à travers la recherche-action, l'analyse des politiques, la mise en réseau, la formation, la production et la diffusion d'information en Afrique francophone. La revue AGRIDAPE marque l'engagement de IIED pour une agriculture durable.*

*AGRIDAPE c'est l'agriculture durable à faibles apports externes. Cette notion est axée sur l'ensemble des choix technologiques et sociaux à la disposition des paysans soucieux d'articuler l'amélioration de leur productivité et la prise en compte des aspects environnementaux. L'AGRIDAPE est donc relative à l'utilisation optimale des ressources locales, des procédés naturels mais aussi du maniement mesuré et maîtrisé d'intrants en cas de besoin. Il s'agit en fait de développer les capacités des individus et des communautés qui s'efforcent de se construire un avenir sur la base de leurs propres aptitudes, valeurs, cultures et institutions. Ainsi, l'AGRIDAPE tente de combiner les savoirs local et scientifique et d'influencer les formulations des politiques pour la création d'un cadre favorable à leur développement. AGRIDAPE, c'est aussi un éventail de méthodologies participatives pour une agriculture viable, prenant en compte les besoins différents et parfois divergents des divers acteurs dans un contexte fluctuant.*

*AGRIDAPE, un concept, une approche, mais surtout une vision !*

### Chères lectrices, chers lecteurs,

L'eau est une ressource vitale et précieuse dont dépendent nos systèmes et notre production agricole. Face à une démographie galopante et une urbanisation croissante, le mode actuel de gestion de l'eau, combiné aux changements climatiques, ont poussé certains à dire qu'il y a une crise mondiale de l'eau dans un avenir proche. Cette crise est déjà vécue par de nombreux agriculteurs, notamment ceux qui vivent en zones arides, confrontés au quotidien à la rareté de la ressource pour satisfaire leurs besoins domestiques et agricoles. L'eau devient de plus en plus rare au fur et mesure que les sols et les systèmes de plusieurs parties du monde se dégradent.

Nous présentons dans ce numéro des systèmes permettant une utilisation plus efficace de l'eau pour la production agricole, avec un accent particulier sur les technologies accessibles aux petites exploitations. Nous avons d'ailleurs récemment passé sous silence certaines des questions importantes liées à la maîtrise et la gestion de la ressource : elles seront développées dans le numéro de septembre 2003 d'AGRIDAPE.

La rédaction



# ACCÈS ET CONTRÔLE DES RESSOURCES

## Editorial

L'accès et le contrôle de la terre et des ressources naturelles sont réglementés à travers par divers systèmes et mécanismes. Qu'ils soient formels ou informels, codifiés ou coutumiers, restrictifs ou ouverts, ces dispositifs jouent tous un rôle primordial dans la sécurisation des moyens de subsistance en milieu rural.

L'histoire, les valeurs et les croyances se reflètent dans la façon dont les sociétés organisent leurs systèmes de production agricole. Elles pré-déterminent les droits et les pouvoirs des agriculteurs et des autres membres de la communauté à s'assurer de la disponibilité des ressources nécessaires à leur sécurité alimentaire et financière. En outre, ce contexte social et culturel influe de manière significative sur l'environnement politique et législatif de gestion de ces ressources

## 4

### La notion de sécurité dans l'accès et le contrôle des ressources

La stabilité dans l'accès aux ressources est vitale pour une production agricole soutenue. En l'absence d'une garantie durable d'accès et de contrôle, il est difficile pour les agriculteurs de consentir à des investissements à moyen et long terme. Des droits à la terre assurés leur offrent un cadre de confiance et l'espoir d'accumuler des richesses et de les transmettre aux descendants. En effet, un lien très fort les lie souvent à la terre à l'agriculteur, d'autant qu'ils les ont souvent reçus en héritage. C'est donc tout légitimement qu'il souhaiteraient la léguer, à leur tour, en bon état aux générations futures.

Toutefois, lorsque l'incertitude s'installe, les populations agissent en conséquence. Elles risquent de prendre des décisions réactives et ponctuelles sans égard pour l'avenir, axées sur une exploitation maximale des ressources naturelles souvent destructrice (voir Zewdie, page 21).

Pour beaucoup de femmes soumises aux régimes de droit coutumier, la sécurisation de l'accès à la terre pour la production alimentaire constitue un problème particulier. En Afrique australe par exemple, les foyers dirigés par des veuves, en milieu rural, sont en constante augmentation à cause notamment du VIH/sida. Toutefois, nombre



*Accès à l'herbe, au bois de chauffe et à l'eau.*

*Photo : Jan-Guerrit van Uffelen*

d'entre elles ont été dépossédées de leur terre et de leurs biens agricoles. En effet, les régimes de droit coutumier accordent les droits à la terre au mari et à ses héritiers. Sans sécurité foncière, la capacité de production alimentaire des femmes est d'ailleurs généralement affaiblie (voir l'article intitulé 'Briser le cycle', page 30).

Elles ne sont pas seules à être concernées par la problématique de l'accès indirect à la terre et aux ressources naturelles. D'autres groupes marginaux tels que les migrants et les réfugiés ont souvent de sérieuses difficultés à négocier l'accès aux ressources (Abebe, page 18).

Dans les rares cas où les ressources sont disponibles en abondance, le problème de la sécurisation de l'accès ne se pose pas avec la même acuité. En fait, dès que les ressources se raréfient, quelques que soient les causes, la compétition s'intensifie. Les droits d'accès et de contrôle doivent donc faire l'objet de réglementations acceptables pour la communauté et garantir aux usagers la mesure de sécurité afin que les efforts s'inscrivent dans des pratiques de gestion durable.

### Une diversité de mécanismes

Différentes formules d'organisation de l'accès à la terre et aux autres ressources existent : la

pleine propriété, l'emphytéose, le métayage et les mécanismes de location. Dans d'autres systèmes d'usufruit, le propriétaire (le clan, les chefs traditionnels ou le propriétaire bailleur) accorde des droits d'utilisation de la ressource pour une période déterminée. Les modes d'accès dépendent de plusieurs facteurs et sont déterminés par les conditions locales telles que la densité de la population, la disponibilité de la terre, sa productivité, ainsi que le contexte socio-politique et l'histoire de la communauté concernée.

Dans certaines sociétés, l'utilisation de la terre se fait sur une base égalitariste dans la mesure où les membres de la communauté ont égal accès à la terre. Dans la plupart des cas cependant, cet accès dépend du statut social et des structures de pouvoir, les plus puissants dans la société contrôlant l'essentiel de la terre et les membres plus pauvres travaillant sous certaines conditions.

Au-delà de la caricature, ces systèmes s'appuient sur le soutien et l'appui de la plupart de ces membres. Il y a un certain degré de sécurité car les gens connaissent les règles qui les régissent aujourd'hui et savent qu'elles sont susceptibles de changer demain. En outre, ceux qui sont chargés de faire appliquer les règles doivent disposer d'assez de pouvoir, de légitimité et de volonté politique pour le faire de manière effective. Dans de tels systèmes, des systèmes profondément ancrés dans la culture et les valeurs d'une communauté et qui continuent d'offrir des avantages à leurs membres peuvent être assez flexibles pour survivre pendant des siècles. Le système Subak de gestion de l'eau

*Des nomades déplacés du Mali aux puits  
Christine du Burkina en quête de pâturage  
confrontés à la sécheresse.  
Photo : FAO/F.Botts*



à Bali en est un exemple (voir Suarja, page 25).

Lorsque de nouvelles lois sont imposées aux communautés locales, la flexibilité et l'adaptabilité des mécanismes traditionnels pour la gestion des droits aux ressources est également soulignée. Ainsi souvent ses lois exogènes ne sont appliquées que de manière partielle (voir Aarnink, page 10). En Afrique, on estime à moins de 10 % la superficie régie de façon pratique par le droit statutaire. L'essentiel de la terre continue d'être réglementée par des dispositions coutumières même si dans beaucoup de pays, ces dernières restent à être formellement reconnues par l'Etat. En Afrique de l'Ouest, cette cohabitation entre le droit et la coutume est imprécise et quelquefois contradictoire (voir IIED, page 6). Certains pays essaient aujourd'hui de donner un statut officiel à des pratiques coutumières mais il s'agit là d'un processus complexe et difficile à mettre en œuvre (voir Cousins, page 27).

Les changements au niveau des conditions d'accès à la terre et aux autres ressources agricoles ont souvent provoqué des réactions violentes aux conséquences graves car non seulement ils affectent la sécurité économique mais aussi ils perturbent profondément les populations, culturellement et spirituellement.

Les systèmes traditionnels de gestion des ressources naturelles qui ont connu des évolutions étalées dans le temps dans un environnement relativement stable sont vulnérables aux changements économiques et politiques radicaux. Dans des communautés rurales de plusieurs parties du monde, les droits et devoirs traditionnels ont été gravement désarticulés par l'imposition du droit colonial et des pratiques des colons. Au Brésil par exemple, les conséquences de ce genre d'interventions sont encore aujourd'hui incommensurables (voir Vankrunkelsven, page 15).

Conflits et différends liés à l'accès à la terre et aux autres ressources sont courants dans les zones à forte croissance démographique où la pression exercée sur les ressources agricoles induit des transformations sociales et économiques rapides. C'est le cas dans les zones péri-urbaines et urbaine agricole où des marchés en développement ouvrent des perspectives commerciales prometteuses. Le danger ici est l'appropriation individuelle des ressources communautaires par les détenteurs des pouvoirs et responsabilités de protection dans le système traditionnel. Dans les

sociétés où l'écart entre riches et pauvres ne cesse de se creuser, un nombre croissant de populations vulnérables est voué à se partager une base de ressources en diminution et souvent dégradée. Ainsi cette marginalisation foncière conduit les « sans-terre » à s'organiser dans des mouvements populaires afin d'imposer une politique foncière plus juste (voir Corrêa, page 16).

### **Des pauvres sans ressources ?**

Là où les Etats n'ont pas la volonté ou la capacité de faire face à leurs obligations en matière de gestion des ressources, les populations rurales cherchent souvent des solutions pratiques. Dans ces cas de figure, le rôle de leaders non formels peut s'avérer très important. Rautela, par exemple est le volontaire de l'eau, qui aide sa communauté à utiliser de manière rationnelle toutes les ressources en eau disponibles (Critchley, page 23).

Ailleurs, ce sont des groupes qui se sont constitués pour rationaliser les ressources disponibles. Des femmes pasteurs de Ngurunit qui ont pris l'initiative de collecter des fonds et d'organiser la mise en place de puits afin de s'approvisionner en eau de qualité et de façon fiable (voir Lemunyete, page 8). Lorsque les populations améliorent l'accès aux ressources telles que l'eau, il peut s'avérer nécessaire de redéfinir les régimes d'occupation et d'usage. Sur le fleuve Arvari, des initiatives locales en vue de réhabiliter de petites structures traditionnelles de collecte de l'eau ont ramené le flux. Par conséquent, les populations ont eu à défendre leurs droits à l'eau et à la production piscicole contre des intérêts extérieurs (voir Kishore page 24).

Pour ceux qui ne possèdent pas leurs propres ressources ou n'y ont pas accès, il est fondamental de pouvoir négocier le droit à

l'utilisation de la terre et aux produits de première nécessité. Le métayage est dans ce cadre une stratégie souvent utilisée par les sans-terre et autres groupes marginaux (voir Tripathi page 13).

### **Comprendre les dynamiques**

L'accès aux ressources ainsi que leur contrôle est une question de pouvoir. En cas de changement, il y a généralement des gagnants et des perdants. Beaucoup de projets de développement intervenant dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles n'accordent pas toute l'attention nécessaire à l'évaluation ou à la compréhension des problématiques de droits et régime d'occupation avant de démarrer leurs activités. On suppose souvent que les avantages de ces interventions vont automatiquement profiter à l'ensemble de la communauté, ce qui risque de s'avérer faux en l'absence d'une gestion adéquate et d'une bonne canalisation des ressources. C'est le cas en particulier des projets à forte valeur ajoutée qui augmentent de manière significative la valeur des ressources.

Le présent numéro d'AGRIDAPE met l'accent sur les droits aux ressources naturelles renouvelables. Cependant, d'autres ressources sont également nécessaires si l'on veut atteindre une agriculture durable et responsable. Aujourd'hui, dans beaucoup de communautés, l'impact de la pauvreté et les changements sociaux débridés sont des obstacles qui freinent les populations et les empêchent d'entretenir l'accès au savoir local et à la richesse que procurent leurs cultures et croyances traditionnelles. Les mécanismes pour garantir la protection, la valorisation et le renforcement pour leur mobilisation optimale de ces ressources humaines restent à explorer. C'est ce que nous nous proposons de faire dans les prochains numéros d'AGRIDAPE.



# LES DROITS D'ACCÈS ET DE CONTRÔLE DES RESSOURCES EN AFRIQUE DE L'OUEST : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

6

La majorité des pays ouest-africains est tributaire des ressources naturelles pour leur subsistance et leurs revenus aux échelles locale et nationale. Aussi, les mesures administratives et juridiques régissant l'accès et le contrôle de ces ressources sont-elles extrêmement importantes pour améliorer la productivité, stimuler les investissements, promouvoir un accès juste et prévenir les conflits.

Ces dernières décennies, les tendances pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest sont marquées par une rapide croissance démographique, ainsi qu'une urbanisation et une migration de la main-d'œuvre galopantes. Les pays côtiers du Golfe de Guinée ont connu une forte urbanisation. Dans d'autres pays, l'exode des populations et le repli du bétail vers les parties plus humides ont engendré une pression foncière supplémentaire sur les terres à vocation agricole. En sus, les populations urbaines vont tripler, créant un marché croissant dans leur arrière-pays agricole d'ici à 2030. Tous ces facteurs participent à la raréfaction de la terre et à une réduction de la taille des exploitations.

Les zones écologiques et agricoles de l'Afrique de l'Ouest varient et vont des forêts humides du Sud aux déserts du Nord. Leurs caractéristiques historiques et socio-économiques sont le résultat de plusieurs systèmes différents de gestion des ressources. Malgré cette diversité, certains problèmes sont partagés par tous les pays de la région.

## Problèmes communs

Partout en Afrique de l'Ouest, des contradictions existent entre le régime de droit coutumier et celui de droit législatif de l'Etat moderne, même si dans la pratique le régime coutumier reste le système le plus répandu.

## Régimes de droit coutumier

Ces régimes sont basés sur les valeurs et normes de chaque groupe social, ce qui confère une légitimité à la prise de décision locale. En général, la terre ne peut faire l'objet de vente ou d'achat libre. Mais ces systèmes

comportent des inconvénients relatifs à l'accapement de la ressource par les groupes dominants, la marginalisation des groupes vulnérables, sa non reconnaissance légale et les mutations qu'ils subissent. En effet, les groupes les plus puissants peuvent utiliser leur position pour accéder aux ressources essentielles ou vendre à titre individuel des parcelles de terre traditionnellement communautaire. Dans certains régimes coutumiers, les droits des groupes marginalisés (dont les femmes et certaines castes) ne sont pas bien assurés. Par ailleurs, beaucoup de gouvernements ne reconnaissent pas le pouvoir des autorités coutumières à réglementer et à gérer la terre. A mesure que les intérêts des communautés et des groupes changent, les coutumes et pratiques de gestion des ressources sont affectées. En outre, les opportunités commerciales se développant, beaucoup de régimes fonciers de droit coutumier se transforment progressivement en droits individuels.

## Régimes de droit législatif

Dans le cadre législatif, l'Etat contrôle la terre et détient le pouvoir de décision sur les droits et les titres. Les droits sont fondés sur l'autorité de l'Etat qui les met en application pour défendre ses propres intérêts. La coutume et la loi tranchent de manière différente et parfois divergente les questions d'accès aux ressources. Les solutions de la loi ne sont d'ailleurs pas toujours acceptées au niveau villageois. A mesure que la terre se raréfie et que sa valeur augmente, les problèmes causés par les différences entre droit coutumier et droit législatif peuvent exacerber l'insécurité.

La mise en œuvre juste et effective des droits dépend d'une définition claire des relations qui existent entre les deux systèmes. Peut-être pourrait-on déterminer les zones dans lesquelles le législatif s'applique (les zones péri-urbaines par exemple) et laisser le coutumier s'exercer en dehors de ces zones.

## Enregistrement

La sécurité du régime foncier est un moyen d'encourager les usagers à investir dans l'agriculture. Aujourd'hui, moins de 5% de la terre

est propriété individuelle sous le régime de droit coutumier et se situe en majorité dans les villes où sa valeur commerciale relativement élevée incite les propriétaires à payer pour faire enregistrer leurs titres.

Cependant, de sérieuses difficultés liées à l'enregistrement foncier en Afrique de l'Ouest demeurent :

- C'est une procédure qui coûte cher à l'Etat nécessite la tenue d'un système centralisé pour les levés topographiques et l'administration.
- La cartographie et l'inscription des titres affectés à plusieurs petites parcelles tout comme d'assurer la conservation et la mise à jour des registres sont particulièrement difficiles.
- Dans la pratique, l'inscription au registre foncier à grande échelle est complexe et prend énormément de temps ; les lois autorisant ou exigeant l'inscription sont amplement ignorées. Une fois la terre enregistrée, des transactions foncières informelles se poursuivent selon le mode coutumier. De ce fait, les registres se trouvant rapidement surannés.
- Les frais de levé topographique et d'enregistrement, l'analphabétisme et les procédures bureaucratiques dissuadent les populations rurales plus pauvres à faire enregistrer leur terre.
- Les élites locales et les investisseurs privés jouissent généralement d'un accès privilégié aux systèmes d'inscription formelle et peuvent les exploiter au détriment des détenteurs de droits coutumiers.

Toutefois, les programmes d'inscription seraient utiles dans certains cas. C'est par exemple le cas lorsque les régimes de droit coutumier se sont disloqués ou sont très faibles ou quand la valeur des ressources a augmenté, engendrant conflits et litiges.

## Autres approches

L'enregistrement de droits individuels n'est pas le seul moyen de codifier l'accès à la terre et son contrôle. D'autres méthodes sont

expérimenter en Afrique de l'Ouest: les projets communautaires de planification de l'utilisation de la terre tels que les approches de gestion du terroir dans lesquelles les décisions relatives à l'attribution de la terre et des ressources naturelles sont prises au niveau des villages et entérinées par la puissance publique; les projets pilotes d'enregistrement de Côte d'Ivoire et du Bénin; les systèmes informels utilisés par les agriculteurs pour sécuriser les transactions foncières (location, métayage ou même vente) en faisant intervenir des témoins et en mettant par écrit les accords passés qu'ils font par la suite signer par le chef de village ou l'autorité administrative locale.

### Gestion des conflits

A mesure que les ressources se raréfient et prennent davantage de valeur, la concurrence entre usagers s'intensifie. Il devient alors important de mettre en place des procédures et mécanismes de résolution des conflits et litiges. Les rapports entre agriculteurs et éleveurs deviennent tendus dès l'instant que les troupeaux villageois augmentent, que les zones de pacage s'amenuisent, que le fourrage se raréfie et que les champs commencent à entraver le passage du bétail.

### Ressources communautaires

Elles demeurent importantes. L'accès au bois de chauffe par exemple est primordial pour l'ensemble des populations rurales, alors que les pâturages communautaires, les produits forestiers non ligneux, les ressources piscicoles et le bois de construction sont vitaux pour les pasteurs éleveurs, les femmes rurales et l'ensemble des populations villageoises. Les nationalisations entreprises par divers Etats et l'absence de toute reconnaissance des droits des villageois dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest ont conduit à une situation où beaucoup de ressources communautaires sont d'accès libre et sont ouvertes à tous. Des forêts ont été déclarées domaines de l'Etat, les forages publics ont permis à tous d'avoir accès aux zones de pacage et les réglementations traditionnelles en matière de pêche ont été bouleversées et remplacées par de nouveaux projets et de nouvelles dispositions.

Deux questions se posent. La première est de savoir si les différents usagers arriveront à s'entendre sur les voies et moyens de gérer les ressources communautaires dans l'intérêt d'une productivité durable. La deuxième est de savoir si la puissance publique pourra

accorder suffisamment de pouvoirs aux populations locales leur permettant de négocier et de faire appliquer le contrôle sur l'accès aux ressources.

### Secteur de l'élevage rural

En Afrique de l'Ouest, le secteur de l'élevage rural est d'une importance primordiale. Aujourd'hui, tout le monde reconnaît que la viabilité soutenue de ce secteur dans les zones semi-arides des savanes et du Sahel est tributaire de la possibilité pour les troupeaux à se déplacer aussi librement que possible entre les pâturages et les points d'eau. Il leur faut aussi avoir accès au pacage de saison sèche car la pluviométrie et les ressources en fourrage ne suffisent plus pour qu'ils restent au même endroit pendant bien longtemps.

Contrairement à l'agriculture, le pastoralisme n'est pas reconnu par les Etats de l'Afrique de l'Ouest comme forme d'utilisation productive de la terre. Ceci complique la question des droits des pasteurs dans les régimes de droit législatif, fragilise la sécurité dans leurs communautés et rend plus difficile le traitement du problème des zones de pâturages qui sont en train d'être transformées en terres de cultures. Par ailleurs, si les pasteurs ne peuvent utiliser les résidus agricoles parce que les agriculteurs s'en servent pour nourrir leurs propres troupeaux, et si les aires de pacage diminuent en faveur des cultures et les voies de transhumance sont bloquées, il sera alors impossible de conserver un système d'élevage productif et mobile.

### Perspectives

En Afrique de l'Ouest, des politiques sont en discussion pour venir à bout de ces problèmes. Il s'agit entre autres de la décentralisation, de la clarification des modes de tenure législatifs et coutumiers, mais aussi des tentatives de promouvoir le débat aux niveaux sous-régional, national et local.

Vu la diversité de la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest, l'élaboration de politiques relatives à la gestion de la terre et des ressources naturelles doit prendre en compte les conditions locales. Plusieurs Etats de la région adoptent des politiques de décentralisation qui supposent la dévolution de davantage de pouvoirs et de responsabilités aux administrations régionales et locales,

ainsi qu'aux organes élus. Dans la mesure du possible, l'administration de la tenure foncière devrait être exécutée au plus bas de l'échelle de gestion, laissant le soin aux autorités supérieures de l'Etat de prendre en charge les questions que le niveau local ne peut résoudre. C'est ce qu'on appelle le principe de la subsidiarité. L'idée qui justifie cette méthode est que, en élisant des représentants locaux, les intérêts et besoins locaux sont mieux pris en charge, ce qui améliore le contact entre les populations locales et l'administration.

L'Etat reste responsable de la mise en place des principes et du cadre qui orientent la prise de décisions relatives aux questions de tenure et d'accès aux ressources, tout en s'assurant que les organisations locales font preuve de transparence et répondent de leurs actes.

Les consultations publiques sont d'une importance capitale dans les pays engagés dans l'élaboration de nouvelles lois foncières. Dans ce cadre, l'exemple de la gestion des terroirs peut être d'un apport significatif dans la façon dont fonctionne la gestion communautaire des ressources naturelles. Des enseignements peuvent être tirés de ces initiatives pour mettre en place des systèmes de co-gestion des ressources forestières et de la faune sauvage, ainsi que des programmes permettant d'améliorer la gestion des conflits.

Enfin, l'échange d'expériences entre les pays renforce non seulement la capacité d'analyse et de résolution des problèmes fonciers mais aussi permet de prendre en compte les questions transfrontalières. A ce niveau, le CMA-AOC, le CILSS et la CDEAO peuvent procurer aux représentants des pays d'Afrique de l'Ouest des opportunités de discuter de problèmes communs dans l'élaboration de leur politique de tenure foncière et de gestion des ressources naturelles.

*Article adapté du rapport du Programme Sahel de l'IIED intitulé : Tenure foncière et accès aux ressources en Afrique de l'Ouest : problèmes et opportunités pour les 20 prochaines années, IIED, janvier 1999. Publié dans LEISA Magazine, avec la bienveillante autorisation du Programme Sahel de l'IIED.*



# SÉCURISER L'ACCÈS À L'EAU À NGURUNIT

Par *Laura Lemunyete*

Ngurunit se trouve dans les contreforts des montagnes de Ndoto, dans la région semi-aride du Nord Kenya. Les habitants, pasteurs Samburu et Rendille, vivent dans des villages éparpillés et tirent de leur bétail lait, viande et autres produits. Ici, l'eau constitue un problème. Bien que plusieurs lits de fleuves passent à travers les contreforts, la plupart n'ont pas d'écoulement de surface, sauf lors des fortes pluies qui tombent deux fois par an. Le principal fleuve coule parfois pendant 3 à 4 mois d'affilée, mais s'assèche ensuite, à l'instar des autres cours d'eau.

Avec des puits creusés à des points stratégiques, ces lits de fleuve, même à sec, procurent l'essentiel de l'eau nécessaire au bétail et aux populations.

## Puits traditionnels

Dans le passé, les puits étaient creusés dans le lit du fleuve ou dans des zones où l'eau s'accumulait. Pendant la saison des pluies, ces puits étaient généralement détruits pour être reconstruits ensuite pendant la saison sèche. Traditionnellement, ceux qui creusent les puits et les entretiennent en sont considérés comme les propriétaires légitimes. Puisqu'il s'agit d'un travail ardu, seuls les hommes sont concernés par cette activité et sont donc reconnus comme seuls propriétaires. Tous ceux qui n'ont pas creusé leurs propres puits, y compris les femmes, y ont généralement accès suivant des règles traditionnelles.

La priorité revient au propriétaire du puits, d'abord pour les besoins de son bétail et ensuite pour ceux de sa famille. Après seulement, et s'il en reste, les autres peuvent abreuver leurs bêtes. À mesure que la saison sèche s'installe, les règles traditionnelles

commencent à entrer en jeu et les populations sont obligées de respecter les propriétaires des puits et les calendriers complexes qui régissent l'accès à l'eau. Juste après les pluies, lorsque la ressource est abondante, les femmes peuvent en obtenir partout le long du lit du fleuve en creusant des trous peu profonds. Elles ne sont alors plus tributaires des puits où s'abreuve le bétail.

## Problèmes

Pendant la saison des pluies et immédiatement après, tout le monde accède facilement à l'eau. Toutefois, dès qu'elle vient à manquer, les problèmes surgissent. Les femmes et les enfants notamment doivent alors parcourir de longues distances et attendre ensuite que le bétail se soit abreuvé. En période de sécheresse, cette attente peut durer jusque tard dans la nuit pour que le puits se recharge car il aura été vidé par un

8

*Puits amélioré avec une pompe manuelle, propriété des groupement des femmes de Salato. Photo : Laura Lemunyete*



grand troupeau. Il arrive qu'ils n'obtiennent simplement pas d'eau du tout.

Parmi les problèmes les plus courants liés au système traditionnel de construction et d'utilisation des puits, on peut notamment citer les suivants :

- Les élèves doivent attendre pour obtenir l'eau qu'ils emmènent à l'école pour cuisiner ou nettoyer : ils manquent alors cours.
- Les femmes doivent passer des heures, souvent jusque tard la nuit, à attendre pour avoir l'eau nécessaire à la maison.
- Au niveau des puits à double usage (bétail et humains), l'eau est facilement contaminée, ce qui la rend impropre à la consommation humaine.
- Les familles dans l'incapacité de creuser leurs propres puits et surtout les ménages ayant des femmes à leur tête, deviennent tributaires du bon vouloir des propriétaires de puits.
- La construction et la maintenance des puits traditionnels non couverts exigent une forte main-d'œuvre car ils s'effondrent lorsqu'il pleut.
- En période de sécheresse grave, les populations se résolvent à voler l'eau la nuit et les propriétaires sont alors contraints de garder leurs puits pour s'assurer que leurs bêtes auront assez d'eau.

## Solutions

D'avril 1996 à avril 1997, Ngurunita connu une sécheresse sans précédent et des puits d'une profondeur de 30 à 40 pieds ont été creusés dans le lit principal du fleuve car toutes les autres sources s'étaient tariées. Les femmes et les enfants ont été touchés de plein fouet. Avec l'arrivée des pluies, l'eau est redevenue facilement disponible et les populations, en particulier les femmes, ont pris la décision de prendre à bras le corps ce problème d'accès à l'eau.

Le Groupement des Femmes de Salato a alors entrepris de trouver les voies et moyens permettant de construire leurs propres puits. Elles ont utilisé des fonds provenant de diverses sources, y compris les bénéfices réalisés avec la vente de leurs produits artisanaux, une subvention accordée par une agence de développement et l'aide d'un groupe affilié à une église en Amérique. En 1998, elles ont commencé la construction de deux puits près de la parcelle de leur groupement. La construction du puits destiné au bétail du groupement a été finalisée au milieu de l'année 1999. L'autre puits, dont d'un

programme d'aide allemand en 2000, est couvert et équipé d'une pompe manuelle. Une fois creusés, les puits ont été protégés avec du ciment pour éviter qu'ils ne s'effondrent.

C'était là les premiers puits de la région détenus par des femmes Samburu et Rendille. L'existence de puits séparés pour le bétail et pour les humains, surtout le puits couvert destiné aux familles, a aussi servi d'exemple pour l'hygiène. Bien que propriété du Groupement des Femmes, tous les foyers de la zone environnante pouvaient y accéder.

Au fil du temps, les activités du groupement ont forcé le respect des hommes. Comme le groupement commençait à avoir des revenus et à établir des relations avec des organismes extérieurs d'aide, l'attitude des hommes s'est modifiée. Ils ne se sont pas fait prier pour aider les femmes à creuser leurs puits, d'autant plus qu'ils étaient rémunérés.

A Ngurunit, la rareté de l'eau est relative, car, en effet, on peut en trouver dans plusieurs des lits asséchés des fleuves si l'on creuse à une profondeur adéquate. L'obstacle majeur réside dans la main-d'œuvre requise, d'où les règles relatives à la propriété et aux différentes utilisations. Dès lors qu'un groupement de femmes a réussi à obtenir des ressources pour creuser d'autres puits, les hommes étaient préparés à saluer ce développement.

Depuis que le deuxième puits du Groupement a été construit à la mi-2000, l'attitude envers l'eau et son accès a commencé à changer à Ngurunit. Les populations se sont attelées à trouver des fonds pour construire des puits couverts, équipés de pompe manuelle, que les femmes et les enfants pouvaient utiliser à des fins domestiques. Un puits a été construit pour l'école élémentaire afin d'éviter aux enfants de longues heures d'attente aux puits destinés au bétail, propriétés de particuliers. Un second groupement féminin a également levé des fonds et construit son propre puits pour procurer de l'eau à leurs pépinières et à leurs familles. En 2002, la région a enregistré une sécheresse. Néanmoins, un certain rationnement a permis à tous d'utiliser les puits à pompe manuelle disponibles afin de satisfaire leurs besoins sans les longues attentes et difficultés notées sous le système traditionnel.

En 2002, le Groupement des Femmes de Salato a collecté des fonds pour lancer un projet de pratiques de santé préventive. Elles ont construit trois autres puits couverts équipés de pompes manuelles dans des villages situés plus loin du lit principal du fleuve.

En mars 2003, le département de Ngurunit disposait de huit puits communautaires équipés de pompes manuelles pour l'usage domestique. Cinq de ces puits appartiennent entièrement aux groupements féminins. Par ailleurs, le premier puits destiné au bétail que les femmes avaient réalisé en 1999 est encore en place.

## Perspectives

Le succès des projets de pompe manuelle et des initiatives mobilisatrices des femmes qui en détiennent certains a prouvé qu'il existait bel et bien des solutions réalistes au problème de la rareté de l'eau dans cette région semi-aride. Certaines zones périphériques qui dépendent à présent des puits de Ngurunit mais qui n'ont pas d'endroits adéquats pour construire des équipements à pompe manuelle, oeuvrent à trouver leurs propres solutions telles que les systèmes de collecte des eaux pluviales utilisant les pierres et les bassins à eau protégés. A Lebendera, le Groupement des Femmes de Meingati est au cœur du développement de sources communautaires en eau. Dans les villages de Illaut et d'Arsim, des groupements de femmes s'emploient également à trouver des moyens pour mettre en place des puits à usage communautaire.

Les femmes de la région de Ngurunit deviennent de plus en plus autonomes en matière d'accès à l'eau. A travers le soutien et les actions menées dans les groupements féminins, elles ont réussi à avoir un contrôle sur d'autres biens, ce qui n'était pas le cas dans le système traditionnel : elles sont maintenant propriétaires de bétail et de parcelles communes permettant des activités génératrices de revenus. Elles ont aussi une plus grande capacité à gérer des entreprises commerciales de denrées et de produits tirés de l'élevage, aussi bien individuellement qu'en tant que groupes. Toute velléité de résistance initiale de la part des hommes face à ces bouleversements du système pastoral traditionnel a été considérablement neutralisée par les avantages manifestes que ces activités ont générés pour les familles comme pour l'ensemble de la communauté.

Laura Lemunyete. Pear Group  
PO Box 352, Maralal, Kenya.  
Email : leymunyete@wananchi.com



# LE LAC MWERU EST NOTRE BANQUE

Nettie Aarnink et Paul van Zwieten

Le lac Mweru se trouve dans la vallée de Luapula à la frontière nord de la Zambie et de la République Démocratique du Congo. Ses ressources halieutiques fournissent de la nourriture, du travail et des revenus à 400.000 personnes sur place ainsi que 40 pour cent du poisson vendu sur le marché zambien. Les familles dans la zone ont une longue tradition d'exploitation conjointe de la pêche et de la culture du manioc. Cependant, depuis le début des années 1900, il y a eu une croissance régulière du commerce halieutique entre le lac et les villes et mines de cuivre de Zambie d'une part, et le Congo voisin, d'autre part. Il s'en est suivi une forte exploitation des ressources halieutiques du lac ainsi qu'un commerce interrégional actif qui a progressivement pris le pas sur l'économie traditionnelle locale.

10 Contrairement au début des années 1970 où les prises de poissons étaient pour la plupart consommées localement, aujourd'hui 70 % de celles-ci sont salées, séchées ou vendues à l'état frais en dehors de la région. La rapide croissance démographique, particulièrement dans les villes, a créé une forte demande en poisson et la récente libéralisation de l'économie zambienne a facilité la pénétration du marché du poisson de Mweru par des intérêts commerciaux qui ont beaucoup investi dans de grands navires, des équipements de pêche et la construction d'usines de congélation.

## Gouvernement

Officiellement les pêcheries du Mweru-Luapula appartiennent à l'Etat, mais dans la pratique, c'est une ressource commune ouverte à tous. Le Département local des pêcheries qui se trouve à Nchengele est chargé de promouvoir une production halieutique durable et d'accroître la disponibilité des produits vivriers et les opportunités d'emploi grâce à l'exploitation, la gestion et la conservation saines des stocks de poissons". Toutefois, il est difficile pour ce département d'accomplir son travail parce que le gouvernement central ne lui fournit pas les fonds et la main-d'œuvre nécessaires. Sa faiblesse et son incapacité à appliquer les règlements en matière de conservation ont accru les problèmes des pêcheurs locaux qui ont de plus en plus de mal à s'adapter aux changements écologiques et économiques survenus dans la pêche à la suite de la forte exploitation non réglementée des ressources.

## Economie locale

Les communautés locales de paysans-pêcheurs sont composées de membres des tribus Lunda, Bwula et Shila, mais il y a également de nombreux immigrants attirés par le poisson. Aujourd'hui, il existe trois catégories de pêcheurs travaillant à Mweru-Luapula. D'abord les propriétaires des puissants navires capables de pêcher dans le lac pendant longtemps, de saler le poisson à bord et qui agissent comme un marché flottant pour les plus petits bateaux de

pêche. Ensuite, il y a ceux qui ont gagné suffisamment d'argent pour investir dans un bateau en planches de bois équipé de plusieurs types de filets et doté d'un petit équipage, et enfin il y a les pêcheurs de subsistance locaux qui jettent leurs filets le long des côtes du lac et dans les marais et affluents du fleuve Luapula. C'est le groupe le plus vulnérable devant l'exploitation commerciale intensive et largement incontrôlée de Mweru-Luapula.

## Menaces sur l'activité de subsistance

Les populations locales dépendent du poisson pour leur subsistance. C'est leur principale source de protéine et les pêcheurs réservent habituellement une partie de leur prise pour leurs familles. Le poisson est leur principale "culture de rente" et il est partagé, troqué et offert en tribut. Il sert à "payer" des salaires et régler des factures. Il contribue également à garantir la sécurité sociale et politique des communautés locales de pêcheurs.

Ceux dont la survie quotidienne dépend du poisson sont de plus en plus inquiets quant à l'avenir. Les prises de poisson n'ont cessé de baisser. A la fin des années 1950, les pêcheurs prenaient entre 11 et 12 kg de poissons par 100 mètres de filets et par nuit, contre moins de 3 kg aujourd'hui. Les plus vieux se rappellent les énormes prises du passé, lorsque les alevins étaient rejetés dans le lac pour arriver à maturité. Maintenant, les poissons de taille

*Pêcheurs sur les berges du lac Mweru. Photo : Nettie Aarnink*



inférieure à la normale (mponde nshima) sont communément vendus.

Dans une certaine mesure, les champs de manioc gérés par les femmes au foyer mettent les familles locales à l'abri des incertitudes de la pêche. Le maïs est une importante source de nourriture et de revenus, et peut être troqué contre du poisson et d'autres nécessités lorsque les prises sont faibles, lorsque les filets ont été volés ou lorsque les familles rencontrent des difficultés parce qu'un pêcheur est malade ou décédé.

#### Parties prenantes

Les boutiquiers locaux dépendent aussi du lac. La plupart d'entre eux à Mweru-Luapula ont démarré leurs affaires grâce à du capital gagné dans la pêche, la vente du poisson ou le travail sur les bateaux. Outre leur rôle de fournisseurs des produits de base, les boutiquiers sont d'importantes sources de crédit pour pêcheurs locaux.

Les autorités coutumières ont, elles aussi, un intérêt dans le lac. Les tributs et autres redevances coutumières ont payés en poisson ou avec les gains obtenus du commerce du poisson. Les tributs sont considérés comme des gages de respect. Ils garantissent les bonnes relations entre les pêcheurs et les autorités coutumières. Bien que la responsabilité officielle de gérer les pêcheries soit entre les mains du Département des Pêcheries, les pêcheurs et les commerçants savent que les chefs coutumiers ont le pouvoir de "punir" les pêcheurs qui enfreignent les lois traditionnelles en confisquant leurs poissons ou leurs équipements, qu'ils peuvent refuser d'accorder aux commerçants la permission de pénétrer dans leurs zones et qu'ils ont aussi le droit de décourager les pratiques de pêche inappropriées.

### Action des parties prenantes

Ceux qui ont des intérêts dans la pêche ne sont pas restés passifs devant les menaces croissantes à leur accès et contrôle des ressources. Des associations de pêcheurs ont été créées pour lutter contre les vols de filets, les pratiques de pêche destructives et le manque de soutien des autorités locales. Les premières associations ont vu le jour dans le nord du lac Mweru dans les années 1980, et elles ont suivi les constitutions élaborées par les pêcheurs congolais. Des systèmes d'immatriculation ont été établis pour protéger les filets et autres équipements et dans certains endroits, des systèmes de surveillance ont été mis en place pour traquer les vols de filets. Les membres des associations se sont plaints

au gouvernement des baisses de leurs prises. Ils ont demandé une meilleure gestion locale et l'application par le département des pêcheries des mesures de conservation. Ils ont également demandé qu'une partie des sommes collectées par les impôts sur le commerce du poisson soit utilisée pour offrir de meilleurs services et infrastructures. Dans le même temps, certaines associations se chargent d'éduquer leurs membres sur la valeur et l'importance de la protection des ressources et sur le respect des règlements du département des pêcheries.

D'autres parties prenantes comme les hommes d'affaires et les commerçants locaux ont aussi demandé un meilleur contrôle de la pêche et des mesures contre la concurrence – en particulier celle des compagnies de congélation qui, disent-ils, "traient le poisson". Alors que les boutiquiers pressaient le gouvernement pour qu'il mette à leur disposition des fonds pour appliquer les règlements existants et mettre fin à la pratique de la pêche industrielle, les consommateurs se sont tournés vers leur chef avec des plaintes sur la rareté et le prix élevé du poisson sur les marchés locaux, et les femmes commerçantes ont manifesté contre la fermeture de la saison parce qu'elle les privait de leur unique source de revenus.

### Concertation autour de la protection

Au début des années 1990, pour accroître son efficacité, le Département des pêches a opté pour une autre approche qui permet une plus grande participation des parties prenantes dans la gestion de la pêche. Bien que la plupart de ceux qui pêchent sur le lac Mweru

soient conscients des conséquences d'une exploitation intensive et non réglementée et qu'ils perçoivent le Département des pêches comme "le père de la pêche", cela ne les a pas poussés à adopter des mesures de conservation.

Le Département des pêches a tenté d'obtenir un soutien local en faveur d'une gestion à plus grande base communautaire, en commençant avec des activités visant à aider les parties prenantes à comprendre le contexte et les objectifs du processus de conservation. Ceci impliquait des réunions et discussions avec les pêcheurs et leurs organisations structurées ainsi qu'avec les commerçants, hommes d'affaires locaux et leaders traditionnels.

En 1992, dans le cadre de ce dialogue sur la conservation, le Département des pêches a organisé une réunion pour les pêcheurs et les chefs au cours de laquelle la gestion de la pêche de Mweru-Luapula a été l'objet de discussions ouvertes et critiques. Pendant la période précoloniale, l'ouverture et la clôture de la saison de pêche s'accompagnaient de rituels et cérémonies clairement établis. Cependant, au cours de la période coloniale et après l'indépendance, la politique de pêche du pays, notamment les règles relatives à la conservation, avaient été souvent appliquées de manière rigide et discriminatoire ou manipulées à des fins politiques et économiques.

Ces réunions et discussions, les visites conjointes sur le terrain par le staff et les pêcheurs, ainsi que des activités éducatives comme le théâtre, des documentaires et pamphlets ont aidé le Département des pêches à se faire une idée plus claire des perceptions et des préoccupations des différentes parties prenantes. Pendant les



Le poisson est un intérêt commun. Photo : Nettie Aarnink

séances participatives de formation et d'apprentissage, les pêcheurs ont clairement fait savoir que si les parties prenantes devaient être impliquées dans la gestion de la pêche et dans la définition des règles acceptables et équitables pour tous, le Département des pêches devait veiller à leur application

## Vers la co-gestion

Les expériences et informations échangées au cours de ces réunions ont révélé au Département des pêches que les initiatives prises au niveau local pouvaient être développées davantage dans un processus de gestion à base communautaire. Une meilleure communication, plus fréquente, pourrait conduire à une plus ample information sur les pratiques sociales, les stratégies et utilisateurs de ressources, de même que sur la manière de contrôler, exploiter, surveiller ou protéger la pêcherie. Le processus de dialogue sur la conservation a conduit certains employés du Département des pêches à changer leurs attitudes vis-à-vis des parties prenantes et à se montrer davantage préparés à les impliquer dans l'effort de conservation. Le Comité de Coordination des Pêcheries de Nchelenge, une plateforme de gestion comprenant le secrétaire du conseil du district, le responsable d'une des compagnies de congélation, les représentants du personnel du Département des pêches, des pêcheurs, commerçants, vendeurs et chefs a été mis sur pied avec ces objectifs de co-gestion à l'esprit. Les parties prenantes à Mweru-Luapula sont d'accord que la pêche devrait être réglementée par l'Etat, sous réserve que les règles soient justes, applicables à tous et exécutées de manière stricte et transparente. Mais, elles doivent aussi permettre de satisfaire les besoins quotidiens en nourriture et en argent. Les obligations coutumières et sociales doivent être honorées.

## Repenser l'équilibre

A Mweru-Luapula, un Département des pêches faible, un cocktail de règlements coutumiers et législatifs et de nombreux intérêts souvent conflictuels de parties prenantes ont encouragé les partenaires à ignorer les mesures de conservation. Cependant, comme l'ont montré les réunions de ces parties prenantes, il y a une base pour développer un dialogue entre le Département des pêches et les parties prenantes clés. L'expérience du Département des pêches de Nchelenge a montré que pour élaborer des stratégies de gestion acceptables, qui mettent en équilibre les intérêts des communautés locales, les intérêts commerciaux et ceux des autorités traditionnelles et locales, le Département des pêches devrait :

- négocier avec toutes les parties prenantes pour concilier les préoccupations économiques, sociales et écologiques ;
- accroître sa compréhension des perceptions et initiatives locales dans la gestion et le suivi ;
- explorer toutes idées, stratégies et initiatives locales et comprendre comment les gens à différents niveaux gèrent les incertitudes ou réagissent devant de nouvelles situations exogènes ;
- informer le gouvernement zambien des initiatives en faveur de nouvelles politiques, législations et gestion de la pêcherie basées sur les tendances actuelles ;
- plaider pour un cadre de gestion international et harmonisé avec la République Démocratique du Congo, une action fortement recommandée par les responsables des pêcheries, les pêcheurs et les leaders locaux en Zambie et au Congo.

Si le Département des pêches parvient à maintenir une approche totalement participative de la gestion de la pêcherie du Mweru-Luapula, garder la confiance des principales parties prenantes et recevoir un soutien convenable du gouvernement central, il

pourra alors réussir à élaborer des mesures de conservation qui apportent la sécurité aux pêcheurs locaux tout en créant des opportunités pour une exploitation bien réglée du potentiel halieutique du lac.

Nettie Aarnink et Paul van Zwieten, Rossummerstraat 21, 7636 PK Agelo, The Netherlands. Email: FromAtoZ@xs4all.nl

## Références

Zwieten, P.A.M. van., Goudswaard, P.C. et Kapasa, C.K., 2003. Mweru-Luapula is an open exit fishery where a highly dynamic population of fishermen makes use of resilient resource base, dans : Jul-larsen, E., Kolding, J., Overå, R., Nielsen, J.R., Zwieten, P.A.M. van (eds.), Management, co-management or no-management. Major dilemma's in the sustainable utilization of SADC freshwater fisheries. FAO Fisheries Technical Paper 426/1 Synthesis report and 426/2 Case Studies, Rome, FAO.

Aarnink, B.H.M., 1999b. The politics of common resource management in Zambia's Mweru-Luapula fishery, in Co-managing the commons: setting the stage in Mali and Zambia, Hilhorst, T., Aarnink, B.H.M. (eds.), Royal Tropical Institute (KIT), Amsterdam.

Musambachime, M.C., 1981. Development and growth of the fishing industry in Mweru-Luapula 1920-1964. Thèse de Doctorat, Université de Wisconsin à Madison (disponible à l'Université de Zambie).

Le développement du transport est liée à l'exploitation du poisson. Photo : Nettie Aarnink





# SÉCURISER LES MOYENS DE SUBSISTANCE PAR LE MÉTAYAGE

Par Seema Tripathi et Shiraz Wajih

Dans l'Est de l'Uttar Pradesh, le secteur primaire représente plus de 90 % de l'économie locale. La zone connaît une forte densité démographique, avec quelque 1.200 habitants au km<sup>2</sup>. La terre y est répartie entre les garçons de la famille à chaque génération, d'où une très grande parcellisation. Aujourd'hui, la taille moyenne d'une exploitation est extrêmement faible et environ 70 % des familles ont accès à moins de 0,4 ha, et 10 à 15 % des familles sans terre qui travaillent comme ouvriers agricoles, bergers ou employés dans les villes voisines.

Le présent article s'inspire d'une étude menée dans quelques villages du district de Gorakhpur ou le GEAG (Groupe pour l'Action Environnementale de Gorakhpur) est très actif. Il reflète cependant la situation générale qui prévaut dans l'Est de l'Uttar Pradesh. Dans les villages concernés par l'étude, 60 % des exploitations ont moins d'un hectare. C'est pourquoi, les paysans disposant de plus d'un ha sont considérés comme des nantis. Seuls 5 % environ des agriculteurs possèdent plus de 2 ha, qui, combinés à d'autres sources de revenus tels qu'un emploi rémunéré ou un petit commerce, en font des gens relativement riches.

Les réformes agraires n'ont pas été déterminantes. Les lois, à l'instar de la Land Ceiling Act qui limite la superficie que peut détenir chaque individu, n'ont touché que les petits agriculteurs alors que des exploitations de plus de 10 à 15 ha existent et peuvent faire l'objet de redistribution.

Ici, les moyens de subsistance sont particulièrement tributaires des activités liées à la terre et les opportunités ne cessent de se réduire avec la croissance démographique et la parcellisation. L'adoption d'une agriculture à fort apport d'intrants, dont les semences hybrides et les produits chimiques, a exacerbé les coûts et réduit la diversité des cultures. Ainsi, les marges économiques réalisées dans l'agriculture s'amenuisent.

Les marchés et les centres d'achat officiels donnent la priorité aux volumes plus importants de produits, ce qui pénalise les petits producteurs, aussi bien au niveau des ventes que des prix. Il en résulte une émigration presque obligée des petits exploitants vers la ville.

Les grands exploitants aussi rencontrent des difficultés dues à l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre et à la faiblesse des gains. Les grands propriétaires qui vivent et travaillent hors de la région, les familles avec des personnes plus âgées ou physiquement moins aptes ne peuvent gérer leurs champs. Néanmoins, ils désirent les voir exploités et, éventuellement, en tirer quelque revenu ou des produits tels que bois, fourrage et combustible. Parallèlement, on note la présence de beaucoup de petits agriculteurs sans terre qui disposent cependant de compétences en matière d'agriculture mais qui n'ont aucun moyen de gagner leur vie.

Ces deux catégories de personnes ont développé une tradition de partage mutuellement avantageux de leurs ressources. Lorsque la base de ressources se rétrécit, cette formule est d'un secours considérable pour les agriculteurs sans disponibilités. Le métayage est devenu un mécanisme viable et acceptable permettant aux communautés démunies de générer un revenu.

## Partage des ressources

Les mécanismes actuels de métayage remontent à l'abolition des Zamindari, au début des années 1950. A cette époque, les titres fonciers et le droit de transférer la terre étaient directement accordés aux agriculteurs. Ceci a modifié la nature des négociations relatives à l'utilisation de la terre et au paiement des impôts. Dans le passé, les agriculteurs ("asami") payaient l'impôt auprès des receveurs ou "zamindari". De nos jours, ils passent des accords de métayage entre eux. Aucun grand bouleversement n'a été noté depuis au niveau de la propriété, bien que les divisions hiérarchiques (terre répartie entre les fils) et la consolidation (de petites parcelles appartenant à un exploitant sont mises en commun pour obtenir des surfaces plus importantes) restent en cours dans la région.



Moins de capacités d'influence signifie plus de charge de travail pour les femmes.  
Photo : Ramesh Sharma

Actuellement, environ 30 % de la terre affectée à l'agriculture dans les villages objet de l'étude étaient exploitées sous des systèmes de métayage. Quelques 45 % des petits agriculteurs sans disponibilités dépendent de ce système pour assurer leurs moyens de subsistance (voir Figure 1). Il existe trois principales formes de métayage :

## Adhiya

Dans ce système, les agriculteurs sans disponibilités cultivent la terre et partagent intrants et produits de la récolte avec le propriétaire à parts égales. Ici, le propriétaire fournit la terre et un ou plusieurs intrants (bœufs, main-d'œuvre, engrais, semences). Le produit est partagé sur la même base. C'est la pratique la plus courante dans la région et elle engendre très peu de conflits. Ce système se retrouve également chez les agriculteurs de statut analogue.

## Honda

Dans ce système, un agriculteur sans disponibilités financières loue la terre sous certaines conditions, comme par exemple la détermination du type de cultures à pratiquer et la partie de la récolte à utiliser pour payer la location de la parcelle. Ici, le propriétaire ne

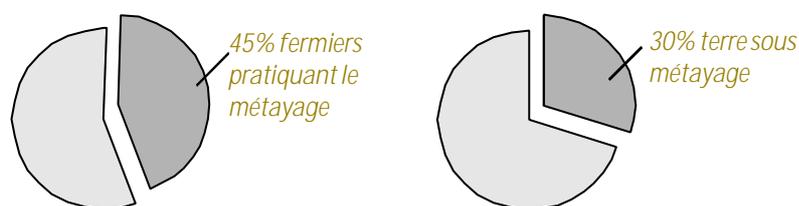


Figure 1 : Pourcentage des agriculteurs pratiquant le métayage et pourcentage de la terre sous métayage dans les villages où l'étude a été menée



Récoltes sur un champs communautaire.  
Photo : Ramesh Sharma

de tous les autres intrants. Dans certains cas, le propriétaire peut accorder un prêt en nature (engrais et semences) ou en espèces. Ce prêt doit être remboursé en sus de la part convenue de la récolte. Actuellement, comme le métayage devient de plus en plus courant, la concurrence entre les sans-terres commence à s'installer. Sous le régime Honda, le type d'exploitation est plus déterminant car le métayer supporte seul tout dommage causé par la pluie ou les autres catastrophes naturelles. Les conflits sont plus nombreux dans ces systèmes.

### Rehan

14

Dans ce mécanisme, la terre est donnée en bail à un prix convenu pour une période moyenne d'un à trois ans à des agriculteurs sans disponibilités ou à un groupe d'agriculteurs. Les montants en jeu dans ce système sont relativement élevés et, normalement, ce sont des cultures de rente qui sont pratiquées sur ce genre de terre.

### Autres mécanismes

En sus des mécanismes de partage basés sur les cultures, les agriculteurs sans disponibilités élèvent le bétail – plus souvent des cochons et des chèvres – sur la base du partage. L'agriculteur s'occupe du ou des animaux et leur assure également le fourrage. Les mises-bas de ces bêtes sont partagées moitié-moitié. Un mécanisme similaire existe pour les arbres fruitiers : l'agriculteur prend l'arbre à un prix convenu, s'en

occupe, procède à la cueillette et à la vente des fruits. Les revenus générés sont partagés entre le propriétaire et l'agriculteur, conformément à l'accord qu'ils ont passé.

## Accès et contrôle

Les mécanismes de métayage se sont développés autour du principe de l'intérêt mutuel. Le Tableau 1 offre une vue d'ensemble des rapports de force entre agriculteurs et propriétaires dans des situations de métayage. La colonne 'Accès' montre qui participe à la prise de décision et la colonne 'Contrôle' indique qui détient le pouvoir de décision. Par exemple, s'il faut décider de la spéculation à cultiver, agriculteurs et propriétaires en discutent, mais en cas de désaccord, la voix du propriétaire prime.

Le paddy, le blé, la canne à sucre, le maïs, les arachides et les légumes sont les cultures de prédilection dans le métayage. Propriétaires et agriculteurs ont souvent des préférences différentes quant à la spéculation à cultiver, les premiers optant généralement pour les cultures de rente exigeantes en main-d'œuvre et les seconds pour celles qui offrent des revenus plus sûrs et exigeant moins de main-d'œuvre. Les mécanismes de métayage sont généralement arrêtés entre un agriculteur et le propriétaire de la terre, ce qui signifie que les femmes intervenant dans ces champs ont encore moins d'influence sur la prise de décisions que dans le système d'agriculture familiale où c'est normalement le cas. Pour elles, le métayage se traduit souvent par davantage de travail.

L'accord qui lie le propriétaire au métayer est bilatéral et en cas de conflits, le premier détient le pouvoir de décision. Cependant, comme ce système commence à prévaloir et est socialement accepté, des règles uniformes et généralement convenues sont apparues. Le propriétaire est moralement

tenu de se conformer à ces règles bien que rien ne puisse l'empêcher de prendre d'autres décisions. En cas de conflits d'intérêts, les agriculteurs sont lésés mais en l'absence d'alternatives viables pour sécuriser les moyens de subsistance, le système de métayage résout ce problème pour de nombreux agriculteurs sans disponibilités.

### Répercussions sur les systèmes agricoles

Les spéculations cultivées sur les terres sous métayage et sur celles qui appartiennent aux agriculteurs ne sont guère très différentes. Mais à y regarder de plus près, il est évident que les agriculteurs donnent la priorité à leur propre champ lorsqu'il s'agit d'utiliser les techniques LEISA. Le GEAG a eu à s'occuper des deux types de terre et trouve que les méthodes LEISA les plus efficaces sont développées sur les terres appartenant aux agriculteurs. Si ces derniers utilisent le compost organique et les engrais bio, ainsi que les principes de diversification dans leur propre champ, c'est parce que ces pratiques leur assurent des profits durables, résultats de leurs efforts et des précieux intrants organiques investis.

## Conclusion

Dans la situation de rareté des terres et de manque total d'alternatives en matière de moyens de subsistance qui prévalent actuellement dans les villages, le métayage permet de remettre en état de production des terres contrôlées par des agriculteurs, comparativement plus nantis, mais qui ne sont pas en mesure de les cultiver. Mieux encore, en dépit du caractère inégalitaire et injuste de ces mécanismes, ils offrent des opportunités et une source de subsistance à des nombres considérables de personnes.

Seema Tripathi et Shiraz Wajih. Gorakhpur Environmental Action Group, P.O. Box 60, Gorakhpur-273001 India

Tableau 1: Accès et contrôle relatifs des propriétaires et des agriculteurs pour différentes activités agricoles

### Activités (Prise de décision)

Choix des variétés  
Utilisation d'engrais  
Utilisation de pesticides  
Irrigation  
Type de culture  
Type de produits  
Décisions relatives à la main-d'œuvre

### Accès

propriétaires, agriculteurs  
agriculteurs  
propriétaires, agriculteurs  
agriculteurs  
propriétaires (parfois agriculteurs)  
propriétaires, agriculteurs  
et aux autres investissements

### Contrôle

propriétaires (parfois agriculteurs)  
agriculteurs (parfois propriétaires)  
propriétaires (parfois agriculteurs)  
agriculteurs (parfois propriétaires)  
Propriétaires  
propriétaires, agriculteurs  
agriculteurs (parfois propriétaires)  
propriétaires (parfois agriculteurs)



# LA TERRE AU BRÉSIL : ACCÈS INTERDIT !

Par Luc Vankrunkelsven

Dès l'établissement des Portugais au 16ème siècle, le Brésil a été dirigé par une élite économique dont le pouvoir repose sur la terre. Une loi extrêmement importante a été adoptée en 1850 (La Lei da Terra). Elle reconnaît deux types d'utilisation de la terre au Brésil : la possession (propriedade) et le droit d'usage ou usufruit (posse).

En termes capitalistes, la Lei da Terra définit la terre comme un bien marchand, permettant à une petite minorité de maintenir leur contrôle sur la campagne. Ainsi, la majorité des pauvres après l'abolition de l'esclavage et l'arrivée d'immigrants à la fin du 19ème siècle, n'avait que des droits d'usage. Connus sous le nom de posseiros ou « agriculteurs sans papiers », leurs héritiers également ne jouissent que de droits d'usufruit accordés par des propriétaires terriens ou des compagnies foncières.

## La contre-révolution verte

La demande pour une juste redistribution des terres n'a cessé de croître ces dernières décennies. Cependant, le contexte politique entre la dictature militaire de 1964 à 1985 et la pression des Etats Unis était peu favorable à une réforme agraire de type « communiste ». Au contraire, c'est une Révolution verte (en vérité une réponse contre-révolutionnaire) qui a été encouragée pour plus de justice. C'est en grande quantité que furent distribués des semences de haute qualité, des pesticides et des subventions faramineuses. Cela a favorisé le développement de la culture du soja. Mais les familles paysannes attirées par la monoculture du soja ne pouvaient concurrencer les grands domaines. Ainsi, les posseiros, sans papiers et sans droits, ont été contraints de quitter leurs champs et d'aller grossir les rangs des centaines de milliers d'ouvriers agricoles qui, ayant perdu leur travail à cause de la mécanisation, venaient amplifier l'exode rural.

## Les églises et la résistance

Pendant la dictature militaire, les églises étaient les seuls endroits où les populations pouvaient se rencontrer. Aussi, beaucoup d'organisations de la société civile sont-elles des émanations des communautés chrétiennes à la base. Parmi ces organisations, il faut citer le Syndicat Central Unica dos trabal-

hadores, (CUT, centrale unique des travailleurs) et le Partido dos trabalhadores, (PT), tous deux créés par l'actuel Président socialiste du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva. Il y a aussi la Comissão Pastoral da Terra (CPT, commission patriotique de la terre), le Movimento dos sem Terra (MST, mouvement des sans terre), les organisations de femmes et groupes de défense des droits humains. Le CPT, le CUT et le MST ont été des acteurs particulièrement importants dans les politiques agricoles.

Le CPT est un organisme d'aide de l'église catholique qui assiste les agriculteurs et les ouvriers agricoles, de même que les pauvres des zones urbaines et leurs organisations dans la lutte pour garder leurs terres ou en acquérir. Dans les provinces où le MST est moins puissant, c'est le CPT qui organise l'occupation des terres.

Quant au syndicat CUT, il travaille avec les agriculteurs, ouvriers agricoles et travailleurs des zones urbaines. Depuis 2002, plusieurs alliances comme la Federação dos Trabalhadores da Agricultura Familiar da Região Sul (Fetraf-sul/Cu fédération des travailleurs de l'agriculture familiale dans la région SULT) ([www.fetrafsul.org.br](http://www.fetrafsul.org.br)) ont été mises sur pied. Cette centrale a créé plusieurs coopératives sur les assentamentos (terre redistribuée), particulièrement dans le Mato Grosso do Sul, le Nord et le Nord-Est.

Le MST est l'une des organisations les plus spécialisées dans la lutte contre la concentration injuste des terres. Il jouit d'une solide réputation internationale et ce statut se reflète au niveau de son site Web accessible en 6 langues. Depuis la fin des années 90, le MST a élargi son champ d'action en y incluant les problèmes écologiques.

## Tentatives récentes

En 1998, Fernando Henrique Cardoso lançait la « réforme agraire par le marché ». Avec l'appui financier de la Banque mondiale, des banques locales ont prêté de l'argent aux agriculteurs pour qu'ils puissent acheter des parcelles de terres auprès des grands propriétaires terriens. En fait, les agriculteurs payaient pour une réforme agraire qui leur revenait de droit tout en compensant grassement les propriétaires terriens. Le programme de Cardoso a eu un effet désastreux sur les petits exploitants : les prix ont augmenté et les faillites nombreuses car les agriculteurs n'étaient pas en mesure de

rembourser les prêts contractés. Mais même ainsi, 80.000 agriculteurs ont pu avoir accès à la terre. L'approche adoptée par Cardoso a soulevé une grande controverse au Brésil et au sein du mouvement des sans terre. Le manque de crédit devrait signer l'arrêt de mort de cette approche néo-libérale au problème du foncier.

## Lula et la réforme agraire

Depuis l'arrivée au pouvoir du Président Lula en janvier 2003, l'espoir renaît en faveur d'une politique de redistribution des terres plus hardie. Lula est étroitement lié à la lutte pour les réformes agraires et l'une des priorités de son gouvernement est le « Programme Zéro Famine » dans lequel le modèle agricole familial occupe une place centrale. La question que se posent toutes les parties prenantes à la politique de réforme agraire au Brésil est de savoir si Lula saura se libérer du lobby des grands propriétaires terriens.

Quant au mouvement des sans terre, il a adopté une double stratégie : il met la pression sur le gouvernement en encourageant l'occupation des terres tout en restant ouvert au dialogue. Le 2 juillet 2003, le Président a rencontré plusieurs représentants du MST. Les grands propriétaires terriens du pays, quant à eux, ont accueilli tièdement ces discussions à l'amiable.

La question foncière est explosive dans ce pays. Rien qu'au cours premier semestre 2003, 31 agriculteurs ont été assassinés. Alors que le mouvement des sans terre exige l'élaboration d'un plan national pour la réforme agraire qui garantirait à 1 million de familles des droits à la terre d'ici à 2006 et qui résoudrait immédiatement le problème des 120.000 familles vivant dans des camps, les propriétaires terriens s'organisent pour sécuriser leurs possessions (il)légalles. Dans ce climat hautement tendu, il est difficile de prédire l'option finale de la réforme agraire au Brésil.

Luc Vankrunkelsven, Wervel et Fetraf-Sul/CUT, Wervel, Paleizstraat, 90, 1040 Bruxelles Belgique.  
E-mail: [lucvankrunkelsven@pi.be](mailto:lucvankrunkelsven@pi.be);  
[www.wervel.be](http://www.wervel.be)  
L'intégralité de cet article est disponible auprès de ILEIA  
Central Unica dos trabalhadores, (CUT),  
[www.cut.org.br](http://www.cut.org.br)

## Références

Vankrunkelsven, Luc. 2002. *Social movements in Porto Allegro, Danbar, Belgique (disponible en Néerlandais)*



# LE MOUVEMENT DES SANS TERRE AU BRÉSIL : BIEN PLUS QUE L'ACCÈS À LA TERRE

*Ciro Eduardo Corr a*

Le Brésil est un continent en soi et recèle d'abondantes ressources naturelles. Il possède un des plus vastes bassins fluviaux du monde. C'est un pays riche et fertile. Pourtant, les Brésiliens vivent dans des conditions comparables à celles des pays les plus pauvres du monde. Les revenus sont fortement concentrés. Les 10 % les plus riches engrangent 48 % des revenus annuels laissant seulement 2 pour cent de ceux-ci aux 20 % les plus pauvres. Aujourd'hui 23 millions de Brésiliens vivent en deçà du seuil de pauvreté et 52 millions ne peuvent pas se procurer suffisamment de nourritures pour un régime alimentaire équilibré.

## Contexte d'émergence

La dégradation sociale et environnementale qui prévaut à travers tout le Brésil trouve son origine dans la manière dont l'agriculture a développé le pays. L'agriculture a toujours été subordonnée à la logique de commerce

extérieur. Depuis le temps de la colonisation européenne, les industries d'extraction et plus tard les productions intensives de l'agriculture d'exportation pour le marché européen ont été les principales priorités.

La « modernisation de l'agriculture » a permis au Brésil de maintenir sa stratégie actuelle d'exportation agricole, qui est basée sur les procédés de conservation foncière intensive des latifundio, la production de denrées orientée vers l'exportation et des relations de travail sous humaines. Aujourd'hui au Brésil, 1 % des ménages ruraux possède 47 % des terres arables du pays tandis que plus de 12 millions de personnes sont des sans terre. Dans le même temps, 166 millions d'hectares de terres cultivables restent en friche dans d'énormes propriétés. Les petits agriculteurs représentent 80 % de la population rurale du pays mais pour autant, ils possèdent moins de 18 % de la terre arable disponible.

Une baisse drastique de la demande de main-d'œuvre agricole a intensifié la pauvreté. Au cours des 10 dernières années, plus de 5 millions d'emplois ont été supprimés par la

mécanisation rien que dans les plantations de canne à sucre. En 1984, des centaines de milliers d'hectares de terres arables ont été perdues au profit de la construction du barrage d'Itaipu, le plus grand du monde. Dans les plantations de coton et de café, 65 % de la main-d'œuvre ne possède pas de papiers formels de travail et gagnent 2 \$ EU pour une journée de 14 à 16 heures. Le résultat en est un exode constant de la campagne vers les villes déjà surpeuplées. Au cours des 30 dernières années, 20 millions de personnes ont quitté les zones rurales pour aller vers les villes. En 1903, lorsque la population totale du Brésil s'élevait à quelque 17,4 millions, 80 % de la population vivait dans les zones rurales. Cent ans plus tard, le Brésil a une population de 175 millions de personnes dont 80 % vivent dans les zones urbaines surpeuplées. Les produits alimentaires de base sont rares et bien que l'agrobusiness garantisse une exportation excédentaire au Brésil, il importe encore néanmoins des denrées de première nécessité telles que haricots, riz et blé. En 1990, le Brésil a importé des produits alimentaires pour une valeur de 1 milliard de dollars américains. Aujourd'hui, il en importe pour 10 milliards.

16



Manifestations pour les droits à la terre. Photo : Mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre (MST)

## Organiser les sans terre

La réforme agraire est fondamentale pour la transformation sociale, économique et politique du Brésil, et le besoin urgent pour une redistribution intensive et à large échelle des terres est réel. La lutte pour la terre a dominé l'histoire du Brésil. Le mouvement de résistance des Canudos et la guerre de Contestado survenue à la fin des années 1800 de même que le mouvement des Ligues Paysannes et MASTER des paysans sans terre à partir des années 1950 et 1960 sont typiques des actions entreprises par les travailleurs agricoles pour accéder à la terre et améliorer leurs conditions de vie et de travail. Le Movimento dos sem Terra fait partie de cette tradition.

Le MST est l'une des 35 organisations qui se battent pour inscrire la réforme agraire sur le calendrier politique. Créé en 1984, il est actif dans 23 des 27 Etats du Brésil. Plus de 1,5 millions de personnes sont impliquées dans le MST qui a réussi à fournir l'accès à la terre à quelque 300 000 familles vivant à présent dans 1 600 implantations. 80 000 autres prétendants vivent toujours dans des camps tout en négociant la légalité de leurs réclamations. Les activités plus globales du MST touchent à tous les aspects de la vie communautaire notamment l'éducation, la santé, l'identité culturelle, l'éducation à l'environnement, les loisirs, les sports et l'emploi.

## Prendre soin de la nature

La lutte du MST pour la réforme agraire est en fait une lutte pour préserver la vie et la nature. En général, les endroits choisis pour la réforme agraire sont constitués par ceux qui ont été dévastés et dégradés par une gestion inadéquate et abusive des terres. D'importants efforts sont investis dans la sensibilisation et l'éducation des familles sur la nécessité de promouvoir la reforestation, la création de pépinières pour les essences locales et exotiques, préserver les berges des fleuves et les sources, construire des corridors écologiques, œuvrer en vue de la gestion collective des forêts et développer des schémas d'implantation qui encouragent la conservation des sols et de l'eau.

Le MST a également introduit de nouveaux schémas de production et de consommation dans ces implantations. On y cultive des

produits sains sans pesticides ou formules chimiques et une vaste diversité de plantes, tandis que des espèces animales les mieux adaptées aux conditions locales y sont élevées. En outre, le MST est également impliqué dans le renforcement de l'économie locale.

## Activités

Depuis 1997, le MST a accumulé beaucoup d'expériences en agro-écologie et foresterie. De nombreuses implantations produisent et commercialisent du riz, des graines de soja, des arachides, du manioc, du maïs, des noix d'acajou, du café, des bananes, des pêches, des poulets et des cochons.

Au sein de l'International Via Campesina, le MST est impliqué dans la Campaign for Seeds as the Heritage of Peoples at the Service of Humankind (Campagne pour des Semences comme Héritage des Peuples au Service de l'Humanité). L'objectif de cette campagne est de s'attaquer au processus global de privatisation de la biodiversité où quelques grandes multinationales s'emparent de la vie sur la planète et transforment la nature en une marchandise. Le MST a entrepris des activités pour recouvrer des variétés locales de semences, en se concentrant sur le maïs, le riz et les haricots qui sont des cultures de base pour la sécurité alimentaire et l'élevage dans les implantations. Dans la municipalité de São Miguel do Oeste, dans l'Etat méridional de Santa Catarina, par exemple, 48 variétés de maïs ont pu être recouvrées et 18 autres variétés de maïs et 5 de haricots sont cultivés.

Le MST a développé la production agro-écologique de semences horticoles à travers BIONATUR et aujourd'hui, il est le seul fournisseur au Brésil à produire et distribuer de telles semences. BIONATUR est née de la nécessité de s'opposer au monopole que les multinationales ont établi dans le marché des semences. Elle a été implantée pour la première fois dans l'Etat de Rio Grande do Sul, dans la pointe méridionale du pays et elle s'est par la suite développée dans d'autres régions du Brésil. BIONATUR travaille exclusivement avec des variétés horticoles. Il n'y a pas d'hybrides. En 2002, BIONATUR a produit et commercialisé 7 tonnes de semences à partir de 32 variétés. Elle prévoit de vendre en 2008, 15 tonnes de semences provenant de 56 variétés différentes.

Le projet de gestion de la biodiversité dans les

implantations de Pontal do Paranapanema, dans l'Etat São Paulo au Sud Est, constitue une autre activité importante. Ici, le MST a mis en place la production de gênes dans trois zones de forêts naturelles classées sous le nom de Forêt Intérieure Atlantique. Ces forêts couvrent respectivement 33.000 hectares, 400 hectares et 300 hectares et beaucoup de petits paysans y vivent. Le projet consistait à planter des espèces locales et exotiques dans les zones appartenant aux colonies agricoles afin d'améliorer les échanges de gênes parmi les diverses espèces d'animaux et de plantes dans les 3 zones forestières. Au fil du temps, un corridor migratoire pour les espèces animales (en particulier les oiseaux et les insectes) a été créé et la transmission de matériels génétiques à partir des arbres locaux qui composent ces écosystèmes en a été grandement facilitée.

Dans cette même région de Ribeirão Bonito, quelque 123 familles interviennent dans un projet connu comme l'Abraço Verde – la Ceinture Verte. L'objectif principal de ce projet est de planter une ceinture d'arbres indigènes et exotiques entre la forêt et les zones utilisées par les paysans pour leur production agricole et de bétail afin d'arrêter la dégradation.

## Défis

Le MST est confronté à de nombreux défis. L'une des difficultés principales réside dans le fait que la réforme agraire est encore perçue comme un moyen de compenser les gens sans terre et de faire baisser les tensions sociales plutôt qu'une politique de restructuration des droits fonciers. Par conséquent, le MST a adopté un vaste programme dans lequel il s'engage à faire du lobby en faveur de politiques publiques reflétant non seulement un souci pour la valeur des espaces ruraux et la préservation des paysages, mais qui garantissent aussi le bien-être et les droits à la terre de ceux qui vivent dans la campagne.

*Ciro Eduardo Corrêa. Production, Cooperation and the Environment, Movimento dos Trabalhadores Rurais sem Terra - MST, SCS – Quadra 6 Bloco A – Edifício City Bank, 194 – 3, Brasília/DF CEP: 70.300-500, Brazil. Email: mstdf@terra.com.br; www.mst.org.br*

# RÉSOUTRE LES CONFLITS DE RESSOURCES AUTOUR DU CAMP DE RÉFUGIÉS DE SHERKOLLE

*Alemayehu Abebe, Solomon Hussien, Assegid Tesemma et Jan Gerrit van Uffelen*

Les mouvements de populations ont à présent atteint des proportions inédites. Le nombre total de réfugiés a dépassé les 20 millions. La majorité des réfugiés ont tendance à se retrouver dans des endroits où l'environnement est fragile et où les ressources sont limitées. Les populations déplacées, comme les autres groupes marginalisés, sont forcées de compter sur les ressources naturelles locales pour survivre. La pauvreté, la lutte pour développer des moyens de subsistance durables ainsi que le manque de contrôle sur les ressources caractérisent leur expérience. Leur combat quotidien pour joindre les deux bouts ne favorise pas une gestion durable. Cette situation amène souvent les réfugiés à entrer en conflit avec les populations locales sur les ressources essentielles.

De nombreuses femmes réfugiées vivant dans des camps se trouvent confrontées à un problème majeur, celui de l'accès au bois combustible. Les options semblent très limitées, et pourtant le combustible est un besoin domestique essentiel et le défaut d'y accéder affecte directement le statut de pauvreté et la sécurité alimentaire d'un ménage.

Dans l'aménagement des camps de réfugiés, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) ainsi que ses homologues gouvernementaux ont prêté peu d'attention à la question de l'accès aux ressources et à celle de leur contrôle. Certaines ONG, cependant, sont entrain de s'attaquer à ces questions. Par exemple, dans les camps de réfugiés soudanais à l'Ouest de l'Éthiopie, ZOA Refugee Care, une ONG internationale hollandaise qui intervient à l'échelle mondiale en faveur des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays et de victimes de catastrophes, s'est mise à travailler avec des réfugiés et des populations locales pour gérer conjointement les ressources naturelles dont les deux groupent dépendent. Sherkolle est l'un de ces camps.

## Sherkolle

Sherkolle est un camp de réfugiés relativement petit, établi en 1997, et qui abrite

environ 16.000 Soudanais provenant de tribus différentes comme les Mabaan, Funj et Uduk. Celles-ci ont fui les combats et l'insécurité qui sévissent dans la province soudanaise du Nil Bleu. Le camp est situé dans une zone faiblement peuplée dans l'Ouest de l'Éthiopie, à 50 km environ de la frontière soudano-éthiopienne. C'est une zone de collines, recouverte par endroits de forêts à feuilles caduques et de bambous. Les habitants autochtones sont des communautés Berta qui vivent principalement d'agriculture et d'un peu de commerce. Les troupeaux des Berta ont été décimés par la mouche tsé-tsé, et les populations ne peuvent plus compter sur la traction bovine, ce qui affecte sérieusement leur agriculture.

Le camp de Sherkolle est partiellement autosuffisant : 75 % des besoins alimentaires sont couverts par le Programme Alimentaire Mondial. Les réfugiés doivent compléter les 25 % restants en s'adonnant à l'agriculture de concession sur des petits champs de 20 mètres sur 20 à l'intérieur des limites du camp, et en se livrant à diverses activités génératrices de revenus.

En 2001, ZOA Refugee Care a entrepris une enquête sur l'accès aux ressources naturelles et sur leur contrôle, celle-ci a révélé l'existence de graves conflits entre les réfugiés et les autochtones concernant l'accès au bois combustible. Ces conflits variaient d'une zone de collecte de bois à une autre, selon la distance entre la zone et le village Berta le plus proche.

Le camp de Sherkolle est organisé en six zones, chacune abritant un groupe ethnique donné. Une carte des ressources, établie par les réfugiés en février 2001, indiquait que chaque zone avait ses propres aires de collecte de bois combustible. L'étude a montré qu'il fallait aux réfugiés entre 48 heures pour collecter du bois combustible et revenir, soit 4 fois plus de temps qu'en 1997 lorsque le camp a été établi.

Les réfugiés, particulièrement les vieilles femmes, négociaient l'accès aux ressources de bois combustible dans le voisinage immédiat du camp en travaillant pour des autochtones ou en collectant du bois combustible pour eux. Le ramassage du bois combustible dans des zones encore plus éloignées des villages Berta a rencontré une

plus faible résistance de la part de ceux-ci. Le temps nécessaire pour atteindre ces endroits étant long, et les déplacements plus contraignants, les plus jeunes femmes réfugiées prirent en charge cette opération. Les gardes forestiers, des hommes Berta employés par le gouvernement local et financés par le HCR, pour contrôler la collecte de bois combustible, ont imposé des restrictions majeures dans ces zones. Les réfugiés se sont vus interdire l'utilisation de haches, et devaient collecter uniquement du bois sec. Si des marques de hache étaient trouvées sur le bois, il était confisqué. Les femmes, en payant de petites sommes d'argent aux gardes ou, dans certains cas, en cédant à leurs avances, pouvaient retourner au camp avec leur bois combustible.

Les problèmes d'inégalité d'accès et de contrôle concernant les ressources de bois combustible, tels que reflétés dans les déclarations des femmes réfugiées et autochtones, sont présentés dans le Tableau 1.

La collecte de bois combustible est considérée comme une activité très contraignante à la fois par les femmes réfugiées et autochtones. En 2001, les femmes réfugiées consacraient en moyenne 28 heures par semaine à cette activité et les femmes autochtones, ce qui est surprenant, 27 heures par semaine, bien que ces dernières la combinent avec certaines activités agricoles. Depuis l'arrivée des réfugiés, les femmes Berta disent qu'il leur est plus difficile de collecter du bois combustible. Les réfugiées estiment que la collecte de bois combustible est une affaire dangereuse. Elles doivent se servir de leurs mains, de pierres et bâtons pour casser et séparer le bois. Les femmes Berta se sont plaintes de la difficulté à utiliser leurs haches. Les femmes réfugiées font la collecte dans des endroits éloignés, et se trouvent exposées aux animaux sauvages. Des restrictions sont imposées par les gardes forestiers, les populations locales (surtout les hommes) ou par les deux.

Les résultats de l'enquête ont mis en exergue que le système d'accès et de contrôle a provoqué des frustrations et tensions croissantes. Les populations Berta devenaient de plus en plus inquiètes par la perte de la couverture forestière dans leur zone. Non seulement la collecte de bois devenait plus difficile, mais leurs moyens de subsistance n'étaient plus tellement garantis. Leurs

provisions de céréales suffisent pour couvrir une période de six à neuf mois seulement. A leur épuisement, les populations dépendent fortement des nourritures sauvages qu'elles trouvent dans les forêts.

Les réfugiés, quant à eux, étaient frustrés et bouleversés par ce qu'ils considéraient comme un système injuste de contrôle des ressources. De graves conflits se profilaient à l'horizon : Les réfugiés savaient que cela pourrait menacer leur séjour dans le camp, et la perspective de retourner dans l'insécurité chez eux ne leur plaisait guère.

Seule une approche globale à base communautaire impliquant les hôtes et les représentants de la communauté des réfugiés, notamment les femmes, pouvait atténuer la tension.

## Un programme pour le changement

En consultation avec les communautés locales et les réfugiés, ZOA Refugee Care a conçu un programme d'éducation et de protection agricole et environnementale. Des évaluations prenant en compte les points de vue des réfugiés et des Berta, ceux du gouvernement local et régional, de même que ceux du HCR et de son homologue gouvernemental, ont permis de mettre en place une

base pour le changement. Le programme est composé des quatre volets liés suivants:

### Conscientisation

Les réfugiés sont informés du fait que l'agro-écologie du camp de Sherkolle est différente de celle de leurs zones d'origine. Les populations autochtones sont sensibilisées sur le fait que les connaissances et expertises autochtones en matière de gestion de ressources naturelles sont entrain d'être perdues à jamais. Par exemple, les Berta se servent du feu pour déblayer leurs terres. Une génération avant, l'utilisation du feu était sujette à un ensemble complexe de règles, règlements et sanctions. Maintenant, les feux brûlent souvent sans contrôle pendant des semaines durant la saison sèche. Non seulement ils exposent les flancs des collines à l'érosion parce que la fragile végétation est brûlée, mais ils se traduisent également par une perte graduelle de la biodiversité, réduisant à la fois la variété et la disponibilité des plantes vivrières sauvages. Les Berta se sont rendu compte de ce phénomène parce que les nourritures sauvages constituent une importante partie de la sécurité de leurs moyens de subsistance.

Le programme dispense une éducation agro-environnementale spécifique au contexte, et conçue après consultation des communautés. Elle s'appuie sur les réunions et séminaires

communautaires, les discussions de groupes, les « études » sur le terrain, les programmes de sensibilisation culturelle, l'éducation à l'environnement dans les écoles primaires et secondaires, et la mise sur pied de clubs scolaires et de débats. Des facilitateurs Berta et réfugiés sont formés pour guider le dialogue sur les questions environnementales et de subsistance au sein de leurs communautés. Ils se rencontrent une fois par semaine et reçoivent un cours de recyclage d'une semaine tous les trois mois. Habituellement, ils ne travaillent pas ensemble, bien que parfois ils effectuent ensemble des visites pour se familiariser avec leurs situations réciproques.

### Etablir des structures

La mise en place des Groupes de Travail Environnementaux (GTE) a été un élément clé du projet. Le but des GTE est de permettre aux communautés des hôtes et des réfugiés d'élaborer des règles et règlements régissant l'accès aux ressources naturelles, de dégager des plans de leur gestion et d'habiliter les membres de la communauté qui en ont la compétence et l'intérêt, à davantage développer les ressources disponibles dans la zone. L'harmonisation de leurs différents points de vue s'est traduite par un ensemble de règlements qui sont en général bien respectés par les Berta locaux aussi bien que les différents groupes de réfugiés. Une partie

## 1. Tableau 1. Doléances des collecteurs locaux et réfugiés de bois combustible

### Difficulté ou doléance

#### C'est contraignant

'Cela nous fatigue beaucoup, c'est un travail dur, nous souffrons de la chaleur du soleil'

'Affaiblissant, me rend malade, douleurs corporelles'

'Faim et soif'

'Eloigné'

'Difficile de pénétrer dans la forêt'

'Nous devons faire face à une pénurie de bois combustible'

#### C'est dangereux

'Je me blesse'

'Puisqu'on nous interdit d'utiliser une hache, nous devons nous servir de nos mains, de pierres ou de bâtons'

'Nous avons peur des animaux sauvages/dangereux dans la forêt comme les lions et les serpents'

#### Le système agit contre nous

'Ma hache est, ou sera, confisquée par les gardes forestiers ou par les populations locales'

'On m'interdit de collecter du bois combustible frais'

'Nous sommes pris par les feux allumés par les populations locales'

'Nous sommes contrôlés ou renvoyés par les gardes forestiers-le bois est parfois confisqué'

'Je risque d'être puni par les gardes forestiers ou les populations locales, d'être emprisonné ou battu'

'Se battre avec les populations locales ou les gardes, être chassé, sous la menace de fusils'

'Les populations locales nous demandent pourquoi nous ne rentrons pas dans notre pays, elles nous insultent, nous cherchent des querelles'

'On nous demande de l'argent, ou de travailler pour les populations locales, partager notre bois, d'être utilisés comme des esclaves'

'Être violées, devenir leurs femmes, avoir des rapports sexuels avec les hommes dans la forêt'

	Réfugiés (%) (n=80)	Hôtes (%) (n=91)
'Cela nous fatigue beaucoup, c'est un travail dur, nous souffrons de la chaleur du soleil'	8.8	76.9
'Affaiblissant, me rend malade, douleurs corporelles'	1.3	38.5
'Faim et soif'	11.3	3.3
'Eloigné'	67.5	58.2
'Difficile de pénétrer dans la forêt'	2.5	0
'Nous devons faire face à une pénurie de bois combustible'	0	23.1
'Je me blesse'	13.8	54.9
'Puisqu'on nous interdit d'utiliser une hache, nous devons nous servir de nos mains, de pierres ou de bâtons'	13.8	0
'Nous avons peur des animaux sauvages/dangereux dans la forêt comme les lions et les serpents'	61.3	29.7
'Ma hache est, ou sera, confisquée par les gardes forestiers ou par les populations locales'	51.3	0
'On m'interdit de collecter du bois combustible frais'	2.5	0
'Nous sommes pris par les feux allumés par les populations locales'	3.8	0
'Nous sommes contrôlés ou renvoyés par les gardes forestiers-le bois est parfois confisqué'	25.0	0
'Je risque d'être puni par les gardes forestiers ou les populations locales, d'être emprisonné ou battu'	2.5	0
'Se battre avec les populations locales ou les gardes, être chassé, sous la menace de fusils'	42.5	0
'Les populations locales nous demandent pourquoi nous ne rentrons pas dans notre pays, elles nous insultent, nous cherchent des querelles'	28.8	0
'On nous demande de l'argent, ou de travailler pour les populations locales, partager notre bois, d'être utilisés comme des esclaves'	27.5	0
'Être violées, devenir leurs femmes, avoir des rapports sexuels avec les hommes dans la forêt'	5.0	0

du travail des GTE consiste à veiller à ce que les gens adhèrent à ces règles et que les sanctions convenues soient appliquées. Les GTE sont également responsables de l'évolution du plan de gestion des ressources naturelles dans leurs zones.

### Faire montre de pratiques appropriées

De petits champs-écoles ont été mis en place, et les paysans les plus vaillants ont été sélectionnés et formés aux pratiques appropriées de gestion durable des ressources. Ils prennent en charge aussi bien les aspects de demande que d'offre de bois combustible, notamment les fourneaux à faible consommation de combustible, la gestion des fourneaux et du feu, la construction avec des parpaings d'argile, les garderies d'enfants gérées par la communauté, les haies vives à buts multiples, et les plantations de bois de petite envergure pour la production de combustible et la construction. Un système conjoint d'irrigation a également été mis sur pied, et les agriculteurs hôtes et réfugiés apprennent à travailler ensemble pour produire des légumes pendant toute l'année. Ces champs-écoles ainsi que le système d'irrigation sont sous la responsabilité des GTE, tandis que ZOA fournit une expertise technique et certains intrants.

### Systèmes autochtones de gestion des ressources

Entre 1975 et 1991, l'ancien gouvernement éthiopien s'est désengagé et un système directif et bureaucratique a été instauré. Les changements étaient tels que les systèmes autochtones de gestion des ressources forestières en ont pâti. À présent, le projet plaide pour l'intégration dans les politiques du gouvernement des éléments les plus importants de ces systèmes autochtones de gestion des ressources. Le gouvernement éthiopien actuel reconnaît le rôle potentiel des organisations communautaires de base. Les GTE entrent harmonieusement dans cette catégorie.

### Groupes de travail environnementaux

Les GTE constituent le cœur du programme. Ce sont des organisations à base communautaire qui élaborent des plans de gestion des ressources naturelles, avec une facilitation et une assistance extérieures limitées. La sensibilisation sur la dégradation des ressources et la démonstration de pratiques de gestion durable des ressources sont au centre des GTE. Ce sont surtout les réfugiés les plus âgés qui en ont appuyé la mise sur pied,

parce qu'ils ont reconnu l'approche à partir de leurs propres pratiques traditionnelles de gestion des ressources, et qu'ils étaient tout à fait conscients de la nécessité d'améliorer la gestion dans leur environnement actuel. Ils étaient par ailleurs fortement motivés par le fait que les GTE fournissaient un moyen d'améliorer les relations avec leurs hôtes. Les plus jeunes réfugiés ont exprimé un vif intérêt pour des pratiques plus appropriées «modernes» et représentant une «voie vers le progrès». Les Berta voyaient dans les GTE un moyen par lequel ils pouvaient faire entendre leurs doléances et préoccupations concernant la collecte de bois combustible par les réfugiés. Par ailleurs, les GTE pouvaient les aider à reprendre le contrôle de leurs ressources qu'ils avaient perdues sous l'ancien régime éthiopien.

Les communautés devaient proposer des candidats pour les GTE qui soient respectés et dignes de confiance. Les personnes se trouvant dans des positions de leaders comme les cheiks et les dignitaires religieux participaient aux GTE personnellement, ou exprimaient publiquement leur soutien pour des candidats. La demande, formulée par ZOA d'avoir au moins deux femmes dans les GTE, fut accueillie avec surprise et vive discussion. À la fin, il s'avéra beaucoup plus difficile pour les Berta que pour les réfugiés soudanais d'avoir des femmes au sein des GTE.

Les TE ont été établis à trois niveaux différents. Chaque niveau supérieur détient davantage de pouvoirs de décision, de surveillance et de sanction. Les GTE au niveau des zones (dans le cas des réfugiés) ou du village (pour les Berta) comprennent six membres. Ils se réunissent chaque semaine pour discuter des questions en cours et de l'évolution des activités relatives à la gestion des ressources naturelles. Les GTE des réfugiés et ceux des Berta se réunissent deux fois par mois pour s'informer et discuter des problèmes et activités. Les GTE à ce niveau délèguent des individus pour les représenter aux GTE à l'échelle du camp. À ce niveau, le HCR, son homologue gouvernemental et les agences d'aide sont également représentés, et les questions primordiales pour le camp et ses environs sont débattues. Les GTE au troisième et plus haut niveau réunissent les représentants des GTE du niveau du camp, les GTE des Berta établis dans des villages plus éloignés du camp, et les autorités de la province.

### Perspectives

Jusqu'à présent, l'expérience des GTE dans le camp de réfugiés de Sherkolle et ses environs,

s'est avérée très encourageante. La conscientisation et la démonstration de pratiques et techniques appropriées entrent de plus en plus sous le contrôle et la responsabilité des GTE eux-mêmes.

De nouvelles technologies économisant le bois combustible ou visant le développement des ressources en bois combustible sont en voie d'adoption. Les préoccupations des femmes relatives à la collecte de bois sont maintenant prises en compte et en voie d'être résolues. Des règles et règlements pour empêcher la coupe des arbres et pour accéder au bois combustible, aux pâturages et aux sources d'eau ont été élaborés. Ceci a mis fin à une situation qui, selon toute vraisemblance, allait s'aggraver pour devenir un sérieux conflit. Les GTE gagnent en maturité et sont de plus en plus perçus par les communautés comme d'importants instruments dans la gestion durable des ressources naturelles. Ils ont par exemple soulevé des questions liées aux plantes vivrières sauvages autochtones, aux médicaments naturels, aux feux qui détruisent beaucoup d'herbes et de plantes possédant des propriétés médicales, ainsi que la question de savoir qui peut collecter quel produit forestier non vivrier, et quand.

Les GTE, toutefois, dépendent encore de l'assistance extérieure pour la facilitation et les intrants. Afin de pouvoir se pérenniser, ils doivent trouver des moyens de générer des revenus pour financer leurs activités. Le plus grand défi actuel pour les GTE des Berta est d'être reconnus par le gouvernement régional comme des OCB pouvant jouer un rôle important dans la gestion et le développement des ressources naturelles. En essayant de recréer des systèmes autochtones de gestion des ressources basés sur les réalités locales, ils prennent en compte les conditions environnementales ainsi que le contexte social et politique. S'agissant des réfugiés, la difficulté n'est pas seulement de faire face aux questions actuelles par le biais des GTE, mais aussi de susciter l'intérêt et la capacité qui permettent aux réfugiés de mettre sur pied des GTE, lorsqu'ils retourneront dans leurs propres zones, afin de faciliter leur réadaptation et réintégration.

*Pour de plus amples informations sur le projet AEEP, contacter : J.G. van Uffelen. Coordonnateur de Programme, ZOA Refugee Care Ethiopia, PO Box 9494, Addis Ababa, Ethiopie. Email: ZOA.Ethiopia@telecom.net.et*

### Références

Kibreab, G., 1997. *Environmental causes and impact of refugee movements: a critique of the current debate. Disasters, 21: 20-38.*



# ACCÈS À LA FORÊT : POLITIQUE ET RÉALITÉ À KAFA, ETHIOPIE

Par Yihenew Zewdie

Kafa est une région des hauts plateaux du Sud-Ouest de l'Ethiopie. Environ un tiers de Kafa et de ses environs sont couverts de forêt tropicale pluviale très riche en essences variées réparties sur au moins trois niveaux. L'écosystème forestier contribue de manière considérable aux moyens de subsistance des populations de la zone et ce, sous diverses formes. Par exemple, trois espèces ayant de nombreuses branches horizontales élevées sont idéales pour fixer des ruches en bois cylindrique. La forêt offre de l'ombre au caféier et à une variété d'épices utiles qui poussent bien lorsqu'elles sont protégées du givre et de l'ensoleillement direct. Les forêts approvisionnent également les communautés rurales en bois de chauffe et en bois. Il existe une demande urbaine aussi bien pour les produits forestiers ligneux que pour les produits forestiers non ligneux tels que le miel, le café et les épices.

Le présent article s'inspire de recherche et d'études de cas concernant six villages forestiers du district ou Woreda de Gimbo, dans la zone de Kafa (Figure 1). Dans les régions de l'étude de cas, le niveau des revenus tirés des produits forestiers non ligneux varie d'un ménage à un autre, mais constitue en moyenne au moins un tiers du revenu annuel en espèces des ménages ruraux. Les efforts considérables déployés par les populations locales pour garantir l'accès aux ressources forestières sont une conséquence directe de l'importance de ces ressources dans l'économie de leurs ménages.

## Réforme agraire et accès aux forêts

A la fin du XIXe siècle, l'administration centrale de l'Ethiopie a étendu sa mainmise sur la région de Kafa, supprimant ainsi l'autorité prédominante des rois de Kafa. La terre et les forêts ont été allouées aux notables locaux et aux étrangers riches et puissants. Ces derniers étaient intéressés par l'extraction de certains produits forestiers commercialement intéressants tels que le café. La majorité de la population locale est devenue affermataire et ne peut donc accéder aux ressources forestières que par divers systèmes de location. En mars 1975, le nouveau gouvernement militaire d'Ethiopie, connu sous le nom de Derg, et qui a dirigé le pays entre 1974 et 1991, a proclamé une nouvelle loi de réforme agraire qui mettait sous l'administration directe de l'Etat, toutes les ressources agraires en Ethiopie, y compris les terres agricoles, les zones de pâturage et la terre forestière. Des associations paysannes de base (PA) ont été créées dans le cadre de la réforme.

L'une des tâches des associations paysannes consistait à appliquer la réforme et à résoudre les conflits agraires. Suite à la promulgation par décret de la loi portant réforme agraire sans aucune préparation adéquate, celle-ci a été appliquée à la hâte et au hasard, laissant libre cours à l'interprétation des populations locales. Dans la plupart des régions, la proclamation de la réforme agraire a-t-elle été mise en œuvre conformément aux notions locales de justice et de droit.

L'implication des associations paysannes dans

le contrôle de l'accès aux ressources forestières était multiforme. Dans certaines zones, les responsables des associations paysannes ne considèrent la réforme agraire que comme un moyen de redistribution des terres agricoles. L'absence de directives spécifiques concernant l'utilisation des forêts a renforcé ce point de vue ; la loi relative aux ressources forestières n'a été promulguée que cinq ans après la proclamation de la réforme agraire. Les villageois de ces communautés ont continué à revendiquer l'accès aux forêts, y compris la proximité géographique des ressources, une efficacité prouvée du rendement antérieur et une revendication ancestrale d'appropriation.

Dans les autres communautés où les conflits sur les droits des utilisateurs de la forêt locale ont menacé la bonne application de la réforme agraire, les responsables des associations paysannes sont intervenus et ont distribué des parcelles de forêt aux ménages nécessiteux pour qu'ils en fassent leurs domaines respectifs d'apiculture et/ou de collecte de café, bien que cette intervention n'ait jamais été incluse dans la réforme agraire.

Ni l'accès à la forêt approuvé par les associations paysannes, ni l'utilisation de la forêt selon les principes traditionnels n'ont été officiellement reconnus. Dans la conception gouvernementale "officielle", l'on s'attendait essentiellement à ce que les ressources forestières soient préservées et passées aux générations futures. En mars 1990, le Derg a déclaré un arrêt dans la redistribution des terres. Ceci a également été considéré comme un ordre donné aux associations paysannes de se désengager de l'affectation des droits forestiers.

## La législation forestière actuelle

Le gouvernement éthiopien post-Derg (de 1991 à nos jours) a poursuivi le contrôle des ressources foncières par l'Etat. La loi foncière actuelle encourage la participation de l'investissement privé dans l'agriculture et reconnaît le "droit de propriété" des agriculteurs sur les terres de culture. Elle est toutefois muette pour ce concerne la forêt naturelle à partir de laquelle la plupart des produits forestiers commercialisables sont tirés. La loi actuelle contient un fort volet protection de la forêt mais elle n'explicite pas clairement les droits des villageois à utiliser la forêt. La proclamation rend illégale le traitement du bois d'œuvre et introduit un élément de légalité incertaine dans les opérations de collecte



telles que l'apiculture et la collecte de café sauvage et d'épices, ce qui entre en conflit direct avec les pratiques traditionnelles d'utilisation de la forêt.

La loi confie au Ministère de l'Agriculture le contrôle, la protection et la gestion des ressources forestières. Elle a placé une grande confiance dans le rôle des "gardes forestiers" pour protéger les forêts des risques d'incendie et autres violations. Les gardes forestiers n'ont ni la motivation, ni l'appui organisationnel pour mettre un frein à cette tendance. Il n'est donc pas étonnant que les ressources de cette zone de hauts plateaux de Kafa continuent d'être considérées et utilisées comme un bien communautaire. Les mécanismes informels d'accès à la forêt décrits ci-dessous devraient donc être considérés comme des instruments élaborés aux fins de garantir des moyens de subsistance tirés de la forêt dans le cadre des restrictions du contexte socioculturel local.

## Wejoo et Gogoo

Dans cette période post-Derg, de plus en plus de ménages plus jeunes ne jouissent pas des droits d'accès direct à la forêt. Bien que l'on puisse hériter des droits traditionnels, la dynamique courante des populations rend difficile pour les jeunes familles de profiter de ce mécanisme. La population locale utilise quand même un certain nombre de systèmes informels qui permettent à la plus jeune génération et aux autres couches de la population de participer directement à l'économie forestière locale.

L'un de ces mécanismes est le Wejoo. Dans ce système, les parents offrent à leurs fils des arbres lorsqu'ils deviennent majeurs afin qu'ils puissent collecter les produits forestiers pour eux-mêmes et leurs familles. L'autre système informel d'accès à la forêt est le Gogoo, (qui signifie littéralement "part égale"), un système de métayage pour les produits forestiers. Les systèmes Wejoo et Gogoo sont des pratiques traditionnelles ont pris de l'importance au cours des récentes années en tant que systèmes qui pallient le manque de mécanismes d'accès à la forêt légalement reconnus.

Le Gogoo est répandu que le Wejoo. Trois facteurs principaux expliquent son importance en tant que tel :

### Répartition des compétences

Certains détenteurs de droits sur les arbres ont besoin d'un affermateur pour exploiter la valeur économique de leurs ressources forestières. Pour le miel par exemple, ceux qui ont un accès direct aux ressources arboricoles recherchent les services de partenaires

expérimentés dans la préparation et le placement de ruches sur les hautes branches. La récolte est une entreprise commune et le produit est divisé équitablement. Le transformateur du bois prend les deux-tiers des revenus des planches produites, alors que le 'propriétaire' de l'arbre ne reçoit que le tiers qui reste. La transformation est une activité illégale, bien que les individus impliqués soient bien connus au niveau local.

### Calendrier

La cueillette de café chez les grands producteurs appelle également une certaine forme de métayage. Lors de la principale récolte (octobre-novembre), les affermateurs (les ramasseurs) reçoivent 1/3 de la quantité totale qu'ils ramassent. A la seconde récolte de café qui implique essentiellement le ramassage des graines de café tombées, les affermateurs reçoivent la moitié de la quantité totale collectée. Le ramassage des graines de café tombées prend beaucoup de temps et constitue une activité méprisée au niveau social, raison probable pour laquelle la partie donnée à l'affermeur est élevée.

### Stigmatisation

Pour ce qui concerne le nerprun qui est utilisé comme condiment dans la préparation de boissons alcoolisées locales, les affermateurs sont chargés de la vente du produit ramassé par le détenteur de droits et le produit de la vente est divisé équitablement. S'agissant des épices, l'affermeur est chargé de la collecte et du marketing et le détenteur du droit sur les arbres souhaite généralement se dissocier complètement de la vente des épices qui est perçue comme une activité socialement dévalorisante. L'affermeur retient la moitié du produit des ventes et donne l'autre moitié au détenteur du droit.

Gogoo a été identifié en particulier comme un système important de garantie de l'accès aux ressources forestières par les plus jeunes ménages qui ne disposent pas de parcelles allouées par les associations paysannes ou de domaines pour l'apiculture traditionnellement reconnus. En outre, le système Gogoo a aidé les agriculteurs sans disponibilités, notamment les femmes, à générer des revenus en espèces qu'il aurait autrement été difficile de trouver.

## Perspectives

La situation de l'accès à la forêt dans les hauts plateaux de Kafa met en évidence la complexité de la coexistence d'un régime foncier moderne avec des droits privés traditionnels qu'on retrouve dans la plupart des pays de l'Afrique au Sud du Sahara. La

population locale a développé des systèmes d'accès à la forêt qui ont reflété les nouvelles réalités. Cependant, la non-reconnaissance officielle des droits d'accès à la forêt conçus localement a contribué à l'instabilité du régime foncier et encouragé des attitudes et comportements destructrices des ressources forestières, telle la production et la transformation illicites de bois. La conciliation de la position de l'Etat en tant que propriétaire de toutes les ressources, aux préoccupations des villageois quant à la garantie des droits d'utilisation de la forêt, est par conséquent une question importante.

Les décideurs doivent reconnaître officiellement les droits d'utilisation de la forêt par les ménages ruraux, de la même manière qu'ils reconnaissent les terres de culture. Ceci pourrait faciliter le développement de normes institutionnelles au niveau villageois qui s'opposeraient à l'utilisation dévastatrice de la forêt. La gestion durable de la forêt exige que les 'droits' d'utilisation des ressources forestières soient accompagnés des 'obligations' de l'agriculteur eu égard à la préservation des forêts. La législation sur la forêt devrait en conséquence être réorientée de sorte à soutenir le développement organisationnel local et la gestion de la forêt, plutôt que d'être une politique globale de protection de la forêt à travers l'utilisation des services de gardes forestiers, comme cela a été le cas jusqu'à présent.

L'intérêt que les non-détenteurs de droits sur les arbres, tels que les bénéficiaires du Wejoo et les affermateurs dans les activités du NWFP, ont pour l'économie forestière locale, est un avantage qui doit être saisi pour s'assurer la coopération des villageois dans l'avènement d'une gestion durable de la forêt. Les vulgarisateurs agricoles et les agents de terrain au niveau communautaire à qui il revient de conseiller les agriculteurs sur les pratiques agricoles améliorées et la préservation des ressources naturelles devraient reconnaître les multiples systèmes fonciers dans le cadre desquels les ressources forestières sont utilisées.

*Dr. Yihnew Zewdie. Chercheur boursier Invité au Centre des Etudes africaines, Université de Leiden. P.O. Box 9555, 2300 RB Leiden, Pays-Bas. Email : yihnew@hotmail.com*

## Références

- Ribot, Jesse. 1998. *Theorizing Access: Forest Profits along Senegal's Charcoal Commodity Chain. Development and Change*, 29: 307-341.
- TGE, 1994. *Forestry Conservation, Development, and Utilisation Proclamation. Proclamation No. 94/1994. Addis Ababa.*
- Zewdie, Yihnew., 2002. *Access to Forest Resources and Forest-Based Livelihoods in Highland Kafa, Ethiopia: A Resource Management Perspective. Thèse de Doctorat, Université de Huddersfield, RU (A publier).*



## MAHENDER RAUTELA, VOLONTAIRE DE L'EAU

Par William Critchley, Marit Brommer et Girish Negi

Il y a 5 ans, âgé de 35 ans, Mahender Rautela démissionne de son poste dans le privé à New Delhi pour se réinstaller dans son hameau de Chhabisa dans l'Etat montagneux d'Uttaranchal au Nord de l'Inde. Il cultive alors la terre pour gagner sa vie et se met au service des autres à ses heures perdues. C'est ainsi qu'il a rejoint à mi-temps un petit groupe de volontaires de l'eau, son souhait étant d'aider sa communauté à faire face au problème persistant de pénurie d'eau. D'autres volontaires, plus âgés, étaient déjà actifs face à ce problème. Mais, Rautela voulait apporter sa jeunesse et son dynamisme pour prendre en charge la gestion de l'eau et surtout pour « rendre justice aux sans voix ».

Pourquoi ruisseaux et sources se dessèchent-ils depuis 20 ans environ dans la région ? C'est là une autre histoire ! En effet, la pluviométrie n'a pas diminué mais les niveaux d'eau eux baissent de manière drastique. Certains ont indexé la densité des pins Chir avides d'eau qui ont supplanté la première forêt de chênes. Pour d'autres, le pompage croissant de l'eau pour alimenter les zones urbaines en amont sont à l'origine du drame. Pour d'autres encore, les mauvaises pratiques en matière d'utilisation de la terre sont la seule cause valable. Toujours est-il que du ruisseau de Chhabisa dans lequel les enfants se baignaient pendant l'été, il ne reste qu'un mince filet d'eau. La zone irriguée s'est restreinte, atteignant moins de 10 % de ce qu'elle était auparavant. Pendant les mois les plus secs l'unique recours des populations

reste la fourniture à partir des pompes publiques peu fiables et très limitées. Dans les zones où la ressource est rare, chaque goutte d'eau est précieuse. Beaucoup de familles ici doivent se contenter de moins de 100 litres d'eau à usage domestique par jour, formidable source de maladies et de pauvreté !

Le phénomène des volontaires de l'eau s'est développé ces 20 dernières années comme une réponse de la société au problème de l'eau. Dans tous les villages de la région, l'on peut compter de trois à cinq volontaires actifs à mi-temps. Des personnes dévouées, qui se proposent de manière spontanée et informelle et que la société accepte pour leur probité et leur ardeur au travail. Rautela est devenu l'un des volontaires les plus en vue à Chhabisa. Bien sûr, Rautela a travaillé à Delhi, il habite une maison confortable qui surplombe les champs du village et il parle

droit d'y toucher, même s'ils tombent en panne. Elles sont donc soumises en permanence aux lenteurs administratives alors que les besoins sont pressants. Avec ses camarades volontaires, Rautela fait régulièrement le tour des pipelines pour détecter les fissures des joints et les robinets qui gouttent. Il surfe pour ainsi dire entre la loi et les besoins urgents des populations. C'est ainsi les fuites sont vite réparées à Chhabisa. Rautela s'en assure, même s'il lui faut souvent collecter de l'argent auprès des habitants pour acheter quelques outils et équipements. Officiellement, « on n'a rien vu » et la communauté y trouve son compte.

Le volontaire (un volontaire car ce travail est perçu comme celui d'un homme) doit avancer avec prudence et sensibilité. Il sert de relais entre les populations locales et les autorités publiques tout en essayant de résoudre les conflits internes. Ce genre de médiation est l'un des rôles clés que joue le volontaire de l'eau, en l'absence de toute nomination officielle ou du confort que procure un salaire. Le volontaire ne reçoit aucun avantage tangible mais curieusement, ce statut « informel » ou « non formel » facilite les choses. Il est difficile, en effet, de dire non à un volontaire bien disposé et affable. De surcroît, leur probité personnelle établit leur autorité dans la communauté. De plus en plus, ces volontaires se voient élus au conseil du village ou Panchayat sur la base de leurs actions désintéressées.



Interview de Mahender Rautela devant sa maison.  
Photo : Girish Negi

l'anglais, ce qui est rare à Chhabisa.

Mais quel est donc précisément le rôle de ces volontaires ? Comment sont-ils acceptés dans la communauté ? Ce sont des questions que nous avons posées à Rautela sur la véranda de sa petite maison au plus chaud de l'été dernier. Manifestement, la protection des sources et canalisations d'eau est capitale. Mais une juste distribution et un usage judicieux de cette ressource limitée peuvent faire toute la différence ici. D'après Rautela, le gouvernement avait installé deux pipelines à Chhabisa qui manquent de plus en plus de fiabilité (l'un date d'environ 40 ans). Paradoxalement, les populations n'ont pas le

La veille de notre rencontre, Rautela a servi de médiateur entre deux familles dont l'une a laissé l'eau d'irrigation inonder le rez-de-chaussée de la maison de l'autre. C'était des eaux usées provenant du principal réservoir de stockage de Chhabisa. Lorsque les femmes ont fini de faire la vaisselle avec une infime quantité rationnée d'eau (il est interdit de laver le linge ici pendant l'été), les eaux usées sont collectées dans une mare de stockage adjacente d'une capacité de 2 000 litres. Rautela supervise l'utilisation de cette eau destinée à l'irrigation des jardins potagers des populations où elles font pousser du piment, des pommes de terre et des fruits. La zone



Rautela dans un jardin irrigué. Photo : William Critchley

## Arvari Sansad : Assemblée du fleuve

Par Ambuj Kishore

L'Arvari est un petit fleuve du Rajasthan dans le district d'Alwar (Inde), particulièrement exposé à la sécheresse. Pendant des décennies, l'Arvari est resté à sec, à l'exception d'un court ruissellement durant les pluies de la mousson. Aujourd'hui, grâce aux efforts de collecte de l'eau entrepris dans la région, l'eau y coule toute l'année.

Les changements sont intervenus en 1987, lorsque l'ONG Tarun Bharat Sangh (TBS) a commencé à aider les habitants du village de Gopalpura à construire et à réhabiliter des barrages traditionnels en terre, les johads (voir LEISA Magazine 16.1, pages 14-15). Plus de 350 johads ont ainsi été mis en place dans le bassin de l'Arvari et la participation active des populations dans la planification, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des ressources en eau a fait naître un fort sentiment d'appropriation chez les habitants. Les johads sont de petites structures mais elles ont eu un impact considérable sur la conservation de l'eau. L'amélioration de la disponibilité de l'eau dans cette zone aride a entraîné une nette amélioration de la qualité de vie. En outre, l'eau collectée et stockée dans les johads a permis de relever le niveau hydrostatique de l'ensemble de la zone du bassin versant. Dès 1996, l'Arvari a recommencé à couler abondamment et est devenu durable.

La question de la propriété de ces ressources améliorées en eau a cependant été source de conflits à répétition. En effet, les premiers johads de Gopalpura avaient été déclarés illégaux puisque les ressources en eau appartiennent à

vers les scientifiques ou les autoroutes de l'information numérique, mais aussi vers les « hydrauliciens sociaux » locaux. Leurs compétences faites de bon sens et de tact peuvent rendre l'impact qu'ils ont effectif et immédiat. Les villageois le reconnaissent et, en retour, accordent une autorité non formelle à de tels membres de la communauté, afin qu'ils aident à maîtriser et à faire un meilleur usage de leurs ressources communes ».

*William R.S. Critchley. Coordinateur, Resource Development Unit, CIS-Centre for International Cooperation, de Boelelaan 1105 - 2G, 1081 HV Amsterdam, The Netherlands. Email : WRS.Critchley@dienst.vu.nl*

*Marit B. Brommer. Chercheur Associé, International Water and Sanitation Centre, P.O.Box 2869, 2601 CW Delft, The Netherlands. Email : brommer@irc.nl*

*Girish C. S. Negi. Chercheur en Ecologie*

l'Etat. Ainsi, les villageois qui avaient planté des arbres dans le bassin versant ont été menacés d'amende car, juridiquement, la terre est propriété du département des impôts de l'Etat. Finalement, suite à la vigoureuse opposition des villageois, un accord tacite a été conclu avec les agences de l'Etat qui permet aux populations de gérer leur environnement.

Lorsque les poissons sont réapparus dans l'Arvari, un deuxième problème s'est posé. En 1996, les populations ont appris que l'Etat avait accordé à un entrepreneur une licence de pêche dans l'Arvari. Bien qu'ils soient tous végétariens, les villageois se sont rendu compte que cette décision risquait de créer un précédent majeur quant au contrôle sur les ressources. Ils ont fermement défendu l'idée que le fleuve leur appartenait, qu'il avait recommencé à couler grâce à leurs efforts et qu'ils avaient leur mot à dire par rapport à sa gestion. Une longue bataille s'en est suivie entre les populations et le ministère de la pêche.

L'Arvari Sansad ou Assemblée de l'Arvari a été constituée le 26 janvier 1999 afin de gérer le fleuve et ses eaux de manière juste. Il a été conçu comme un front uni contre toute ingérence extérieure. Soixante douze villages sont représentés à cette Assemblée qui se réunit quatre fois par an pour discuter des problèmes et décider des meilleures stratégies d'utilisation de l'eau et de la terre. L'Assemblée compte 142 membres nommés par leurs institutions villageoises respectives. Elle a élaboré des règles relatives à l'utilisation et à la protection du fleuve et de la terre attenante. Ces règles portent sur le type de cultures autorisées (à l'exclusion de celles qui nécessitent beaucoup d'eau), les conditions de l'abattage des arbres et du braconnage. L'Assemblée doit également

forestière. *Ecological Economics and Environmental Impact Assessment Division, G. B. Pant Institute of Himalayan Environment & Development, Kosi-Katarmal, Almora (263 643), Uttaranchal, Inde. Email : negigcs@yahoo.co.in*

## Références

*Critchley, W., et Brommer M., 2003. Innovation and Infiltration: Human ingenuity in the face of water shortage in India and Kenya. Communication présentée au Symposium international sur l'eau, la pauvreté et les usages productifs de l'eau au niveau domestique, Johannesburg, janvier 2003*

*Negi, G.C.S., et Joshi, V., 2000. Drinking Water Issues and Development of Spring Sanctuaries in a Mountain Watershed dans Indian Himalaya Mountain Research and Development, Vol 22 No 1 29-31*

faire face est à la problématique de l'augmentation croissante de la valeur de la terre dans cette zone. En effet, agriculteurs et éleveurs sont de plus en plus enclins à vendre leurs terres à des entreprises qui ont besoin de l'eau. Un comité de coordination comprenant des membres choisis par l'Assemblée traite les opérations et s'assure que les règles sont respectées.

Les initiatives des populations ont conduit au départ de l'entrepreneur qui exploitait les ressources halieutiques. Elles ont également réussi à décourager l'installation d'une usine de production de bière qui espérait mettre en place une brasserie avec l'orge locale et l'eau du fleuve. Les membres de l'Assemblée et leurs communautés ont de plus en plus confiance en leur capacité à mener des actions collectives mais le processus n'a pas toujours été simple. Suspicion et conflits entre différentes castes et factions doivent être gérés. En outre, les conseils villageois fonctionnent encore de manière très traditionnelle car aujourd'hui encore, les femmes et les pauvres sans terre restent souvent exclus.

Ambuj Kishore. Responsable de Projet, Tarun Bharat Sangh, Village de Bheekampura - Kishori, Par Thanagazi, District d'Alwar - 301022. Rajasthan (Inde).

Email : jaanambujprince@rediffmail.com. Site : [www.tarunbharatsangh.com](http://www.tarunbharatsangh.com)

## Référence :

*Charlé, Suzanne, 2001. Sensibilisation à la cause verte dans le Parc de Sariska. Rapport de la Fondation Ford - Eté 2001. Disponible à : [http://www.fordfound.org/publications/ff\\_report/view\\_ff\\_report\\_detail.cfm?report\\_index=297](http://www.fordfound.org/publications/ff_report/view_ff_report_detail.cfm?report_index=297)*



# MODE TRADITIONNEL DE GESTION DE L'EAU À BALI

Par I.G. Suarja et Rik Thijssen

L'île indonésienne de Bali est connue pour son système d'irrigation unique au monde. S'inspirant profondément de ses valeurs religieuses, ce système allie des réalisations de génie impressionnantes à des structures sociales complexes et raffinées.

La majorité des 162 sources et fleuves qui coulent depuis l'intérieur montagneux de Bali ont provoqué la formation de profonds canaux dans la roche volcanique poreuse, de sorte qu'il est impossible pour les agriculteurs de construire des barrages et de canaliser l'eau d'irrigation de façon traditionnelle. Ils se sont au contraire résolus à creuser des tunnels à travers la roche et à construire des aqueducs complexes et des systèmes de canalisation en bambou pour porter l'eau en haut d'une série de rizières en terrasses. A partir de là, l'eau peut couler de sawah (champ) à sawah grâce à l'effet de la pesanteur

Des organisations communautaires appelées subak contrôlent le système d'irrigation pour s'assurer d'une distribution fiable, juste et équitable de l'eau. En dehors de ses fonctions techniques, le subak offre également des avantages sociaux, notamment de plus grandes possibilités pour ses membres de maintenir des contacts sociaux. Ceci se reflète dans les diverses activités communautaires entreprises sous forme de groupes d'entraide tournés vers des tâches à exécuter, les seka.

Les groupements communautaires et les activités de groupes sont traditionnellement très importants dans la société balinaise. Ils montrent l'importance accordée dans la philosophie hindoue aux relations qu'un individu entretient avec les autres membres de la société. Ce principe est d'une valeur essentielle, particulièrement en milieu rural.

Le célèbre système des subak de Bali est l'une des composantes les plus vitales de cette société. Vieux de plusieurs siècles au cours desquels il s'est construit, ce système reste partie intégrante de la vie des Balinais ; il est le produit de l'histoire et de la culture de l'île.

## Subak

L'irrigation est fondamentale à l'agriculture de Bali à cause de la longue saison sèche qui s'étend d'avril à octobre. Le minutieux système de canalisation de l'eau à partir des lacs, rivières et sources à travers d'innombrables sawahs est géré par des subaks totalement autonomes. Leur savoir technique est sophistiqué et les tunnels qu'ils construisent et entretiennent à travers les collines peuvent atteindre une longueur de 3 km et une profondeur de 40 m.

La répartition de l'eau d'irrigation entre les membres du subak est basée sur le principe de l'ayahan : il s'agit du droit des membres du subak à utiliser les ressources en eau disponibles en échange de ngayah, un travail communautaire bénévole au niveau du subak. Tous les membres du subak ont le même droit d'accès à l'eau d'irrigation. La quantité est calculée en divisant le volume total d'eau disponible par le nombre de membres inscrits au subak

Un subak regroupe l'ensemble des propriétaires terriens -ou leurs représentants- d'une zone de production rizicole spécifique. Le subak n'est pas seulement responsable de la construction et de la maintenance des canaux, tunnels, aqueducs et barrages et pour la distribution ; il coordonne aussi la plantation ainsi que l'organisation des offrandes rituelles et des festivals.

Les membres inscrits des subak sont principalement des hommes car ils sont considérés comme les représentants de leur famille. Cependant, des femmes participent aussi aux réunions puisqu'elles jouent un rôle considérable dans les différentes manifestations religieuses.

En 1999, on comptait à Bali quelque 1500 subak, chacun ayant environ 200 membres. Ils couvrent une superficie irriguée totale de plus de 90.000 ha. Dans l'organisation du subak, on retrouve la paruman subak (l'assemblée générale), le prajuru subak (le conseil) et les kerama subak (les membres).

L'assemblée générale occupe les premières loges ; elle autorise les débats démocratiques



Le système Subak permet d'irriguer les collines.  
Photo : Rick Thijssen

et ouverts entre les membres du subak afin d'atteindre un consensus sur les questions d'intérêt général. Le Conseil du subak est élu à travers l'assemblée générale.

La gestion participative est caractéristique des subaks. Le responsable d'un subak peut convoquer des réunions pour discuter et prendre une décision sur des questions telles que la maintenance, les variétés à planter éventuellement, et l'attribution de l'eau aux membres. Les responsabilités et devoirs concernant les activités du subak sont répartis équitablement entre les membres, quel que soit leur statut familial ou position sociale. Les obligations de chacun sont proportionnelles à la quantité d'eau que les membres du subak reçoivent pour l'irrigation de leurs rizières. Par exemple, les agriculteurs qui reçoivent un tek tek -volume d'eau nécessaire à l'irrigation des rizières sur une saison et dans une superficie allant jusqu'à 1 ha environ- sont tenus soit de participer totalement dans des activités manuelles, ou alors de donner une compensation financière, conformément aux règlements du subak.

25

## Organisation du Subak

**Sedahan Agung** : c'est l'institution la plus élevée du Subak, située au bureau régional des impôts au niveau du district. Un Sedahan Agung est un poste public, régional, rémunéré par un salaire régulier de l'Etat. Sedahan Yeh : il est similaire au Sedahan Agung, mais est situé à une échelle inférieure de la hiérarchie du bassin versant d'un fleuve (yeh) dans un district.

**Subak Gede** : C'est une organisation de subak dans un écosystème fluvial, socialement organisée et dirigée par un sedahan ou pekaseh

gede, au niveau du sous-district.

**Subak** : c'est une organisation des usagers de l'eau dans une partie d'une zone de bassin versant ; elle est dirigée par un pekaseh et est socialement bien organisée.

**Tempek** : C'est le niveau le plus bas dans la hiérarchie d'une organisation d'usagers de l'eau dans une même zone de culture ; il est dirigé par un kelian. Généralement, un tempek est une zone avec des frontières naturelles telles qu'un cours d'eau, de grands arbres, des affleurements de rocher, etc.

**Kerama** : il s'agit d'un membre d'un subak

## Participation

Les Subaks ne sont pas des organisations exclusivement réservées aux Balinais de foi hindoue. Des agriculteurs d'autres confessions vivant dans les zones du subak peuvent aussi participer au système, de même que les ouvriers agricoles travaillant sur les terres d'autres personnes. Les contrats de "métayage" de ces derniers stipulent à qui il revient de payer les contributions au subak. Il s'agit généralement du propriétaire.

On distingue habituellement trois types de membres dans un subak. Hormis les membres spéciaux tels que les prêtres hindous, il y a les membres « actifs » qui effectuent l'essentiel du travail de maintenance des systèmes d'irrigation et les membres « passifs » qui préfèrent payer pour la maintenance. Tous les membres devraient être présents à ce type de rencontres.

## Pourquoi coopérer ?

Quel est le fondement de cette vaste participation ? On pourrait penser que les populations en amont qui participent à ce réseau de coopération seraient moins disposées à collaborer car cela suppose laisser une partie de l'eau aux agriculteurs en aval, partie qu'elles ne pourront pas utiliser directement. Toutefois, dans l'écologie spécifique des rizières de paddy de Bali, le flux des eaux d'irrigation affecte la dynamique de la population des prédateurs du riz. Si les champs sont plantés au hasard, les prédateurs peuvent facilement aller d'un champ à l'autre après la récolte, favorisant ainsi leur prolifération. En coordonnant la plantation sur une surface assez large, les agriculteurs peuvent créer de grands espaces de jachère qui empêchent les prédateurs de se déplacer entre les parcelles. De la sorte, leurs nombres restent limités. L'incidence relativement faible des prédateurs et des maladies du riz pourrait cependant être attribuée à d'autres pratiques agricoles spécifiques telles que le brûlis collectif de la paille de riz, maintenir les couches d'eau dans les champs après la récolte et conduire les canards dans les champs récoltés. Même les cérémonies d'offrandes ont été identifiées comme raisons possibles pour attirer les prédateurs par la ruse ou les effrayer pour qu'ils s'enfuient.

Bref, les agriculteurs en amont comme



*Les femmes jouent un rôle important dans les cérémonies Subak. Photo : Rick Thijssen*

ceux qui sont en aval tirent de nombreux avantages de cette coopération. Les dommages engendrés par les prédateurs sont limités en amont ; tandis que les agriculteurs en aval subissent moins le stress hydrique.

## Collaboration

Officiellement, il n'existe aucun lien entre les subaks et les institutions publiques et l'autonomie des subak est garantie par leur statut juridique défini dans la réglementation locale des Balinais. Toutefois, des agences de l'Etat ont quelquefois tenté d'« utiliser » les coopératives existantes des subaks à des fins propres. Parmi ces tentatives, il faut citer la vulgarisation agricole, l'introduction de nouvelles variétés de riz ainsi que de l'offre de crédit pour l'achat d'engrais chimiques. A un moment donné, les impôts aussi étaient collectés par le biais des responsables de subaks. La plupart de ces « interférences » de l'Etat ont eu l'effet d'un boomerang et les subaks ont fait la preuve de leur flexibilité en surmontant toutes ces tentatives de récupération des groupements communautaires pour des raisons autres que leur objectif primordial, celui d'une fourniture juste et équitable de l'eau d'irrigation aux agriculteurs.

Les agriculteurs considèrent les subaks comme leurs seules et uniques organisations paysannes. Certains aspects de leur agriculture tels que la planification du calendrier d'introduction d'une nouvelle culture ou l'utilisation d'engrais par exemple peuvent être traités à travers le subak s'il existe le plus petit rapport avec la fourniture

ou l'utilisation de l'eau d'irrigation. Pour exemple, un subak peut décider de la variété de riz à planter, suivant la quantité d'eau que l'on espère recueillir. Dans certains cas, lorsque des pluies s'annoncent, un subak peut également décider, en tant que groupe, de ne pas cultiver du riz mais plutôt des cultures alternatives (palawija) qui requièrent moins d'eau.

## Souplesse

A Bali, la gestion des eaux destinées à l'irrigation par des organisations communautaires s'est avérée performante, efficace et durable. Le système du subak s'est adapté, plusieurs fois, au cours des 1000 dernières années. Tous les petits litiges qui se sont présentés ont généralement été résolus de façon efficace. Cette capacité à résoudre les problèmes n'est que l'une des forces de ce système qui est profondément ancré dans les traditions balinaises.

*I.G. Suarja et Rik Thijssen. Vredeseilanden Indonesia, Jalan Letda Kajeng 22, 80234 Denpasar, Bali, Indonesia. Email : vecori@dps.centrin.net.id*

### Références

*Bagus, I.G.N., 1999. Kebudayaan Bali Dans : Koentjaraningrat (Ed.) Manusia dan Kebudayaan di Indonesia. Penerbit Djambatan, Jakarta.*

*Suradisastira, K., W.K. Sejati, Y. Supriatna et D. Hidayat, 2002. Institutional description of the Balinese Subak. Jurnal Litbang Pertanian 21 (1).*

## Systeme de lutte contre les ravageurs par un feu collectif





# CONSULTATION COMMUNAUTAIRE ET LOBBYING NATIONAL EN AFRIQUE DU SUD

**Ben Cousins**

Le nouveau gouvernement démocratique d'Afrique du Sud s'est attelé à un vaste et ambitieux programme de réforme foncière. Pendant l'apartheid, l'accès à la terre était déterminé par la race. Les noirs Sud Africains étaient déplacés de leurs terres et réinstallés dans les soi-disant bantoustans. Ces zones englobaient certains des sols les plus pauvres et dégradés du pays et sont devenues des îlots de pauvreté rurale dont la principale fonction était de fournir de la main d'œuvre industrielle pour les fermes, mines et zones urbaines d'Afrique du Sud.

La politique foncière actuelle de la République vise trois buts : redistribuer la terre, restituer les terres confisquées sous le couvert de pratiques racistes et discriminatoires, et élaborer un système de jouissance des terres qui donne aux populations rurales habitant dans les bantoustans davantage de sécurité foncière tout en protégeant les ouvriers agricoles et locataires de main d'œuvre d'expulsions arbitraires.

## Insécurité

Les terres communales ont un statut de second rang en Afrique du Sud. Les personnes vivant dans de tels régimes fonciers dépendent des autorités locales (les leaders traditionnels) pour leur accès à la terre et leurs droits à son utilisation. L'effondrement presque total de l'administration foncière a aggravé davantage la situation et les femmes se trouvent dans une position particulièrement difficile.

Dans beaucoup d'endroits, les projets de développement ont été bloqués parce que le statut de la terre est flou. Cela a eu un impact particulièrement profond dans les zones communautaires où le logement, les routes et autres infrastructures représentent un besoin urgent. Ces problèmes ont accru les tensions existant déjà entre les autorités traditionnelles et l'administration locale et compliquent encore plus la question de l'affectation des terres au profit du développement et de l'accès sécurisé aux ressources

communes comme les pâturages, le bois de chauffe et l'eau.

## Un projet de décret

En août 2002, un projet de Décret sur les Droits Fonciers Communaux ("CLRБ") a été publié et il a été demandé au public d'en discuter le contenu. L'objet du décret était de transférer le titre ou la propriété des terres dans les anciens bantoustans de l'Etat vers les communautés locales. Cependant, il fallait au préalable que les communautés procèdent à des enquêtes sur les droits fonciers dans la zone, organisent des réunions communautaires pour informer les populations sur les changements proposés et parviennent à des accords sur ce qui constituait les frontières de

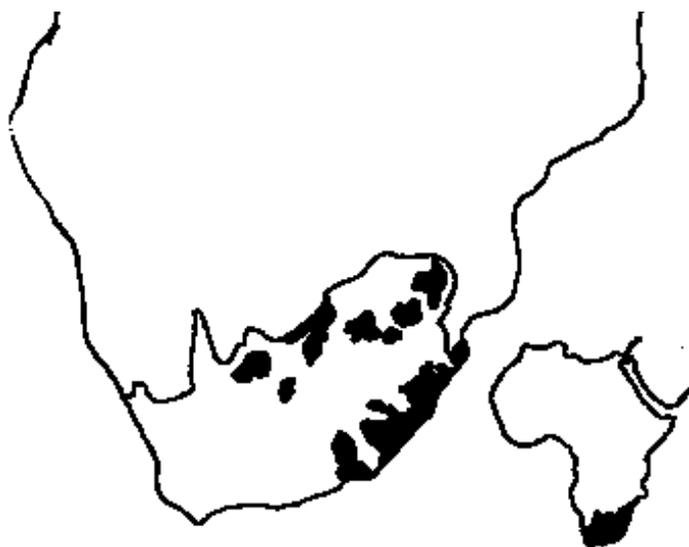


Figure 1 : les terres communautaires en Afrique du Sud

la communauté. Avant que le transfert de propriété ne puisse se faire complètement, la communauté devait également élaborer un ensemble de règles qui décriraient les droits de jouissance des terres pour tous les individus, ménages et familles dans la communauté. Le droit juridique de la communauté à posséder des terres ne pouvait être reconnu qu'après enregistrement. Par la suite, un comité d'administration foncière ("LAC") devait être élu pour gérer la propriété.

Dans le cadre du "CLRБ", les leaders traditionnels peuvent devenir membres de ces "LAC", mais uniquement en qualité de conseillers et ils ne doivent pas constituer plus de 25 pour cent de ceux-ci. Des groupes

comme le Congrès des Leaders Traditionnels d'Afrique du Sud se sont élevés avec force contre cette règle et ont exigé que le rôle des autorités tribales dans l'administration des terres soit restauré.

## "LAC"

Le Décret sur les Droits Fonciers Communaux, dispose que les "LAC" détiennent un grand pouvoir. Ces organes sont responsables du système d'administration foncière au niveau local. Au sein de la communauté, ils sont chargés de définir les droits fonciers et de veiller à ce qu'ils soient enregistrés et inscrits au cadastre. Cependant, le projet de "CLRБ" ne prévoit aucun soutien financier ou institutionnel en faveur des "LAC". Ce que le décret

veut dire

La publication du projet de "CLRБ" a suscité un vaste débat public sur la réforme des droits fonciers communaux en Afrique du Sud. Bien qu'il ait déclaré sa volonté d'encourager la discussion sur les questions soulevées dans la nouvelle législation, le gouvernement a peu fait pour faciliter ce processus. Au contraire, on a laissé aux organisations de la société civile et aux autres parties impliquées dans la

réforme foncière communautaire le soin d'engager des discussions sur le "CLRБ".

Le Comité Foncier National et le Programme pour les Etudes Agraires et Foncières de l'Université du Cap Occidental se sont impliqués dans ce processus à travers un projet conçu pour accroître la compréhension des populations sur les effets que le décret aura sur leurs droits à accéder à la terre et à la contrôler. Parmi les activités du projet, il y a eu notamment un symposium pour discuter d'expériences de réformes foncières dans d'autres endroits en Afrique, la mise en place d'un appui au développement des capacités des ONG actives dans les questions de droits fonciers et des activités de plaidoyer et de lobbying telles que des ateliers sur le décret

regroupent plusieurs parties prenantes de la société civile.

Une série de sept réunions de concertation se sont également tenues entre novembre 2002 et avril 2003. Ces réunions ont été suivies par 700 participants provenant de 75 communautés rurales de 5 provinces et des représentants ont été choisis à partir des réunions pour transmettre leurs recommandations au Comité de Portefeuille Parlementaire sur les Affaires Foncières et l'Agriculture.

## Points de vue de la Communauté

Les expériences de terrain des ONG et les points de vue exprimés par les membres des communautés au cours des réunions de concertation semblent indiquer que le "CLRБ" souffre de nombreuses faiblesses. Ces conclusions ont été confirmées par ceux qui avaient assisté à ces réunions de concertation. Beaucoup étaient préoccupés par les effets négatifs que l'effondrement de l'actuel système d'administration a pu avoir sur la sécurité foncière dans les zones communales, et déçus que le projet de "CLRБ" ne soit pas allé loin dans le traitement de cette situation chaotique et complexe où les droits fonciers devront être administrés. Il n'y avait pas de tentative dans le décret pour définir les relations entre les "LAC" et les autorités locales, par exemple, et bien que le projet de "CLRБ" confère aux "LAC" des pouvoirs étendus, elle ne faisait aucun effort pour créer un lien entre leur travail et la fonction du gouvernement local. Là où des tensions existaient déjà entre les leaders traditionnels et les autorités locales, l'impression était que les dispositions du "CLRБ" ne faisaient que les exacerber.

## Propriété commune

Le fait que le "CLRБ" ne faisait aucune place pour la gestion de l'accès ou le contrôle des ressources comme les pâturages, la boue, le chaume, le bois et l'eau, a été perçu comme une très grave omission. Si le nouveau décret ne protège pas ces droits, les pauvres des zones rurales peuvent se voir privés d'accès par de plus puissants membres de la communauté ou par des interventions de l'extérieur.

Ceux qui avaient assisté aux réunions de concertation ont également soulevé la question complexe et sensible des frontières. Une critique principale du Décret était que la question des frontières n'était pas bien couverte par projet de loi. Selon les termes du projet de "CLRБ", les titres seraient transférés

aux communautés dans le cadre d'une première mesure vers la réforme sur les droits et il reviendrait aux "LAC" de définir les frontières des communautés. Il a été remarqué que de graves problèmes pourraient surgir dans des situations de demandes conflictuelles, particulièrement si celles-ci reposaient sur des bases tribales. Des représentants provenant de zones où il y avait eu des précédents de conflit frontalier comme Elim dans la Province du Limpopo, où les terres communales sont à la frontière des trois anciens bantoustans du Gazankulu, Venda et Lebowa, ont attiré l'attention sur le fait que le "CLRБ" semblait retourner au mode de pensée de l'apartheid" en fondant ses propositions de formaliser les frontières sur des considérations traditionnelles (ethniques).

Les réunions de concertation ont par ailleurs donné aux femmes l'opportunité de discuter des implications de la législation proposée pour leur propre accès à la terre et leur contrôle de celle-ci. Il a été reconnu que le "CLRБ" faisait peu pour améliorer la sécurité foncière des femmes. Elles pouvaient encore être expulsées de leur terre en cas de décès du mari ou de divorce, et aucune disposition n'était prise pour les inclure dans les processus de décision communale en matière de foncier. La plus importante faiblesse du "CLRБ", en ce qui concernait les femmes, était qu'il ne déclarait pas que les droits fonciers devaient être accordés aux hommes et aux femmes, et que la terre devait être allouée aux femmes sur les mêmes bases que les hommes.

## De l'action locale au lobby national

Les préoccupations relatives aux implications et éventuels effets de l'application du "CLRБ" étaient grandes parmi les ONG et autres organisations travaillant avec les communautés locales sur les questions de droits fonciers.

La nécessité de discuter des implications du "CLRБ" a fourni un point de focalisation pour une plus large discussion sur la réforme des droits fonciers. Elle a permis à ceux qui avaient découvert les limites de l'action locale de se connecter à un plus large lobby national. Ainsi, ils seraient en meilleure position pour exercer des pressions sur le gouvernement en faveur d'un cadre de politique nationale et d'une nouvelle législation sur les droits fonciers communaux assez forte pour guider le processus très délicat et complexe de réforme des droits fonciers.

## Propositions alternatives

Au cours des réunions de concertation, des révisions du "CLRБ" ont émergé, indiquant que le nouveau décret devrait :

- Reconnaître l'occupation et les droits d'utilisation existants, et leur donner le statut de droits de propriété acquis, sans attendre un processus coûteux et lent de transfert de titre pour lequel le gouvernement est réticent à accorder suffisamment d'argent ou en développer la capacité.
- Garantir que les mesures en vue d'assurer les droits individuels étaient accompagnées de mécanismes pour soutenir la gestion des terres communes et autres ressources détenues en commun.
- Veiller à ce que les gens puissent participer dans les processus de décision communautaires en qualité de parties prenantes avec des droits garantis.
- Définir explicitement et protéger les droits des femmes.
- Mettre à la disposition des détenteurs de droits et organismes locaux d'administration foncière un appui gouvernemental dans le cadre d'un programme de développement rural plus large et plus net.

Une nouvelle version du "CLRБ" devait être présentée au Parlement en août 2003. Ce qui est apparu clairement de l'action de la société civile est que les concertations non seulement offrent une grande introspection sur la nature des problèmes de droits fonciers, mais elles permettent également d'arriver à l'élaboration de solutions potentielles. Il y a une limite au progrès qui peut être faite dans les questions de droits fonciers à travers des actions locales et il est nécessaire d'établir des liens avec d'autres groupes de la communauté dans un processus coordonné de lobby et de plaidoyer au niveau national.

*Ben Cousins. Programme for Land and Agrarian Studies, School of Government, University of the Western Cape, P. Bag X17, Bellville 7535. E-mail: bcousins@uwc.ac.za*

## Références

*Cousins, Ben. Report on community views on communal land rights bill. 2003. University of Western Cape, August 2003*

*Cousins, Ben et Claassens, Anneke. Communal tenure systems in South Africa: past, present and future (unpublished).*

*Ces deux articles sont disponibles auprès de ILEA. Des données abondantes sont également disponibles sur les questions présentées dans ce article sur le site Web de l'Université du Cap Occidental [www.uwc.ac.za](http://www.uwc.ac.za)*

## L'inscription au cadastre à Ekuthuleni

Par Donna Hornby

Ekuthuleni, ancienne ferme de missionnaires, propriété du Ministère de l'Agriculture et des Affaires Foncières (DLA), se trouve à Melmoth, sur la côte Nord de l'Afrique du Sud. Pour que les problèmes liés aux droits fonciers ne retardent plus l'aménagement de leur zone, les anciens occupants ont demandé au DLA de réétudier la tenure foncière existante et d'envisager le remplacement des droits informels d'occupation par une propriété communautaire.

En 1998, le DLA a demandé à l'Association pour le Développement Rural (AFRA), une importante ONG sud-africaine, de procéder à une évaluation des droits fonciers des populations de Ekuthuleni et d'élaborer des recommandations par rapport à la demande de reclassement. Les conclusions de cette étude suggéraient que la terre devrait transférer à une entité communautaire, ce qui permettrait à la population d'élaborer sa propre constitution sur la manière de tenir et de gérer la terre. Cette option serait moins onéreuse à mettre en oeuvre comparée aux droits individuels et permettrait de maintenir les liens avec l'autorité tribale.

Certains résidents d'Ekuthuleni voulaient obtenir un statut de propriétaires individuels tout en maintenant leurs liens à la tribu Ntembeni, mais cette option présentait quelques problèmes :

Les coûts liés au levé topographique et au transfert des titres de propriété seraient trop élevés pour les populations dont les revenus sont au dessous du seuil de pauvreté ne peuvent faire face aux ;  
Les agences publiques de l'administration

(particulièrement celles chargées des Titres et du Cadastre) sont trop loin des populations rurales pauvres et leurs règles souvent difficiles à comprendre ;

Le caractère exclusif de la propriété peut fragiliser l'accès des ménages aux ressources essentielles que sont le bois de chauffe, les zones de pacage, la paille, l'eau, les plantes aromatiques et l'argile ;

La simplification des droits à la propriété foncière peut altérer les droits complexes qui, dans la pratique, s'étendent à tous les membres de la famille.

C'est ainsi que le DLA est engagé, depuis 2003, dans le processus de transfert de la terre à une association communautaire (CPA). Deux cent quarante foyers sont concernés par ce processus.

L'AFRA s'est proposée d'aider les populations à préparer des dossiers juridiques, pas chers et accessibles pour les droits fonciers des ménages afin de renforcer le système communautaire et de leur donner davantage de garantie sur leurs exploitations. Ces dossiers ou « documents de propriété individuels » fourniraient aux ménages la preuve de leurs droits sur la terre et leur permettraient de régler les litiges et d'avoir accès au crédit. Mieux encore, ils les protégeraient contre une éviction arbitraire ou une perte de leurs droits sur terre tout en leur laissant celui de sa gestion.

La première étape du processus de formalisation consistait en une revue détaillée de la tenure afin de comprendre le mode d'attribution, de subdivision et de transfert de la terre en vigueur dans la pratique. D'après les résultats de la recherche, l'insécurité foncière était très courante en raison des changements constants de pratiques et de règles. Toutefois, cette étude a également souligné l'existence de une capacité locale à gérer l'attribution de la terre et les droits y afférents. L'étape suivante devait permettre

de trouver des moyens abordables pour procurer aux ménages des titres fonciers.

Les acteurs impliqués, parmi lesquels des représentants de départements ministériels, des universitaires, des spécialistes du foncier, se sont rencontrés pour débattre de ce problème. Vers la fin de l'année 2000, un atelier communautaire a permis de discuter des systèmes et des procédures à mettre en place pour élaborer et tenir à jour les registres. Beaucoup de progrès a été enregistré dans la production, la présentation de ces registres et les décisions prises sur les éventuels responsables de leur suivi au niveau local. Tout le monde est conscient que la gestion formalisée du foncier exige une attention particulière eu égard aux à la fragilisation de certains mécanismes informels mais efficaces existants.

Ce processus est mené sous la direction et les orientations d'un comité consultatif des principales parties prenantes dont des ONG, des OCB et des départements ministériels. Les objectifs majeurs sont de créer et d'appuyer des structures locales, d'établir des relations avec des institutions extérieures pouvant aider à délivrer les titres, d'assurer la médiation en cas de litiges et d'assister les populations dans les procédures de demande de crédit ou de résolution des conflits. Les expériences tirées du projet sont partagées avec d'autres ONG et des ministères, ainsi qu'avec les spécialistes nationaux et internationaux du foncier afin de peser sur la réforme agraire en Afrique du Sud.

L'enregistrement des droits dans un régime informel en vue de garantir la sécurité foncière et établir des liens avec des institutions formelles est un processus complexe. Dans un système foncier particulier tel que celui de l'Afrique du Sud, il prend la forme d'un défi majeur. En effet, ici, deux régimes se côtoient : celui, formel, garanti et d'une extrême conformité ; et un système informel d'occupation basé sur la capacité d'un particulier à négocier des droits par le biais des institutions locales.

*Membres de l'association regardant une carte*



Donna Hornby, Association For Rural Advancement (AFRA), P.O. Box 2517, Pietermaritzburg 3200, South Africa  
E-mail : donnah@icon.co.za ;  
afra@icon.co.za

Pour plus d'informations sur l'expérience d'Ekuthuleni, consultez le site :  
[www.oxfam.org.uk/landrights/custten.rtf](http://www.oxfam.org.uk/landrights/custten.rtf)



# BRISER LE CYCLE

Au Zimbabwe, deux tiers de la population vivent en zones rurales. Ici, la pauvreté et le sous-développement ont contribué à l'expansion du Vih/Sida. Dans toute l'Afrique australe, l'attitude des gouvernements a été de considérer cette pandémie comme un problème de santé. L'expérience a cependant montré qu'il s'agissait de bien plus que cela. En effet, l'épidémie a non seulement été un désastre social et émotionnel mais encore elle a handicapé nombre de communautés villageoises qui ne peuvent plus produire ce qu'il leur faut pour assurer un régime alimentaire approprié et nutritionnellement équilibré. En l'absence d'une alimentation sûre et variée, les populations deviennent plus vulnérables à la maladie et la santé de ceux qui sont déjà malades se dégrade rapidement. Le reste des familles n'a ni la force ni l'énergie de faire face aux multiples sollicitations de l'épidémie du Vih/Sida, notamment la prise en charge des malades et des orphelins et l'obligation d'assumer davantage de responsabilités pour la provision d'une bonne alimentation.

30

Un régime alimentaire pauvre entraîne une santé défectueuse et affecte le développement aussi bien physique que mental. Mais à court et à long termes, une telle situation va amplifier la pauvreté et la persistance de conditions qui finissent par avoir raison de la résistance des populations devant les maladies. Une bonne alimentation peut retarder l'installation du sida chez les personnes déjà infectées par le virus du Vih. La production durable de nourriture de bonne qualité est donc centrale à toute tentative de briser le cycle de maladies. Cependant, la production alimentaire dépend de la sécurité de l'accès aux ressources naturelles. Toutefois, dans plusieurs zones d'Afrique australe, on compte un très grand nombre de familles qui ont très peu accès à de bonnes terres agricoles ou aux intrants nécessaires pour produire de la nourriture.

## Impacts

C'est surtout chez les jeunes femmes et jeunes hommes dans la force de l'âge que l'on relève les taux de décès dus au Vih/Sida les plus élevés, ce qui se reflète très nettement dans la structure démographique des zones rurales du Zimbabwe. Les femmes représentent plus de 52 % de la population du pays et 86 % d'entre elles vivent et tirent leurs moyens de subsistance de la terre. Les

femmes constituent 70 % de la population agricole mais beaucoup n'ont pas de terres, disposent de ressources limitées, sont analphabètes et exclues de l'information et des processus de prise de décision en raison de leur statut social faible. Le Vih/Sida a eu des effets dévastateurs sur la vie de beaucoup de ces femmes. Dans les communautés décimées par le Vih/Sida il devient de plus en plus difficile de faire face à leurs obligations et de fournir nourriture et prise en charge.

## Deux systèmes

Dans le régime de droit coutumier, les Zimbabweennes n'ont aucun droit constitutionnel. Cette situation est héritée du colonialisme britannique qui a maintenu le système de droit traditionnel à côté du régime de droit moderne introduit pour appuyer l'administration coloniale. Pour les Britanniques, aussi bien au Royaume Uni que dans les colonies, les agriculteurs étaient, par définition, des hommes. Ils n'avaient pas grand intérêt pour les complexités et inégalités relatives aux droits fonciers des femmes sous le régime de droit coutumier, jusque dans les zones des plus sérieusement frappées par l'exode de la main-d'œuvre.

Depuis le début des années 1900, la tenure foncière au Zimbabwe comme chez ses voisins (Botswana, Zambie, Malawi, République d'Afrique du Sud et Swaziland) repose à la fois sur le modèle du droit britannique, et sur le droit coutumier. Ces systèmes s'appliquent à différentes catégories de femmes et définissent les droits de propriété et d'accès selon leurs propres principes particuliers.

Sous le régime du droit moderne, les femmes peuvent acheter des terres mais peu de femmes rurales sont en mesure d'avoir une maîtrise sur la terre de cette façon. Avant la colonisation, les mécanismes coutumiers de tenure foncière offraient une garantie relative à tous les membres de la communauté. Les femmes recevaient de leurs pères, frères ou époux des parcelles de terre dont elles pouvaient disposer à leur guise. Les changements politiques et économiques intervenus au cours du 20<sup>ème</sup> siècle ont cependant déstabilisé les pratiques coutumières et progressivement érodé l'effectivité des droits des femmes à la terre. Aujourd'hui en Afrique australe, le droit coutumier donne plus de droits à l'héritier mâle.

Avec les indépendances, beaucoup d'Etats africains ont adopté les dispositions des régimes de droit législatif et coutumier, telles qu'elles ont été conçues à l'époque coloniale. Le Zimbabwe en est une illustration parfaite. Alors que la Constitution du pays stipule que la propriété privée est un droit pour chaque citoyen, les femmes n'ont pas droit à la terre sous le régime de droit coutumier. Des lois ont été adoptées plus récemment par le gouvernement. Elles ont renforcé le droit coutumier et affaibli davantage le statut des femmes vivant en zones communautaires. Aujourd'hui, les femmes ne jouissent d'aucun accès sécurisé à la terre et ne sont jamais tout à fait sûres de pouvoir bénéficier à terme du labeur et des capitaux qu'elles investissent dans la terre qu'elles détiennent indirectement car les droits fonciers appartiennent à leurs époux ou à leurs parents de sexe masculin.

La productivité de l'agriculture souffre non seulement parce qu'il faut souvent vendre les outils et autres possessions pour acheter des médicaments, mais aussi parce que les femmes, bien que jouant un rôle capital dans la production agricole, n'ont peut-être pas toujours les connaissances requises en la matière pour mener à bien des tâches traditionnellement exécutées par les hommes. L'un des effets invisibles du Vih/Sida réside dans le fait que le transfert du savoir agricole entre les générations et d'un membre de la communauté rurale à un autre se détériore très rapidement. L'impact que cela a sur la capacité des femmes à régler les problèmes agricoles est amplifié par le fait qu'elles ont généralement moins accès aux services de vulgarisation agricole que les hommes. Quoique l'accès à la terre soit fondamental à la production alimentaire, il doit être accompagné du savoir et des capacités à l'utiliser de manière efficiente.

*Le présent article a été compilé par la rédaction.*

## Références

Du Guerny, Jacque., 2002. *Agriculture and HIV/AIDS. Projet Vih & Développement du PNUD pour l'Asie du Sud-Est, PNUD, Thaïlande.*  
De Waal, Alex. 2002. *New Variant Famine in Southern Africa, Communication à la Rencontre VAC de la SADC tenue à Victoria Falls, les 17-18 octobre 2002 (disponible auprès de ILEIA).*

# LIVRES

## **Best practices using indigenous knowledge**

by Boven K, Morohashi J (eds). 2002. 280 p. ISBN 90 5464 032 4. Nuffic-CIRAN (Centre for International Research and Advisory Networks), P.O. Box 29777, 2502 LT The Hague, The Netherlands; UNESCO-MOST (Management of Social Transformation Programme). Email: ik@nuffic.nl; www.nuffic.nl/ik-pages; www.unesco.org/most/bpindi.htm

Les connaissances indigènes et locales sont un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de pratiques conservées et développées par les populations, qui ont vécu et vivent une histoire d'interaction avec l'environnement naturel. Cette publication qui est le résultat d'une coopération entre Nuffic et UNESCO/Most vise à encourager les chercheurs et les décideurs à tenir compte des pratiques et savoirs indigènes dans toutes leurs activités affectant les communautés locales. Elle présente 22 meilleures pratiques illustrant l'utilisation du savoir local dans le développement de stratégies durables et rentables pour l'allègement de la pauvreté et la génération de revenus en Afrique, en Asie et dans les Amériques.

La publication comprend les lignes directrices utilisées pour informer sur les cas, les cas eux-mêmes et les index pour faciliter la recherche d'informations. Les pratiques présentées dans cette publication ont également été ajoutées à la base de données des savoirs locaux disponible sur le site:

www.unesco.org/most/bpindi.htm.

## **People-oriented approaches in global conservation: is the leopard changing its spots?**

by Jeanrenaud S. 2002. 68 p. ISBN 1 84369 036 5. International Institute for Environment and Development (IIED), 3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, UK. Email: INFO@IIED.ORG. Institute for Development Studies (IDS), Sussex, UK. Email: IDS@IDS.AC.UK (Institutionalising participation series).

Les populations locales étaient autrefois considérées comme une menace à la nature et on les a souvent fait partir des zones protégées. Aujourd'hui, les organisations mondiales de conservation telles que la WWF et l'UICN encouragent diverses approches axées sur les populations.

Cette publication comprend les principaux résultats d'un programme de recherche concertée coordonné par l'IIED et l'IDS. Le programme a été conçu pour examiner la dynamique de l'institutionnalisation des processus axés sur les populations et les approches participatives pour la gestion des ressources naturelles et comprend des études de cas en Afrique de l'Ouest, en Inde, en Indonésie et au Mexique. Les auteurs de cette publication estiment qu'il est important d'agir avec prudence en soutenant que la "participation" a été intégrée dans les programmes mondiaux de conservation. Une analyse des exemples de relation entre les populations et la conservation identifie les diverses façons dans lesquelles la "nature", les "problèmes" et les "solutions" sont formulés. Outre les enseignements éventuels des agences de conservation, cette étude souligne les nombreuses questions d'un plus grand intérêt pour les organisations engagées dans la gestion participative des ressources naturelles.

## **Agriculture and HIV/AIDS**

by Guerny J du. 2002. 16 p. ISBN 974 680 204 6. United Nations Development Programme (UNDP), South East Asia HIV and Development Project.

www.hiv-development.org/publications/ewrs.asp  
L'impact du VIH/SIDA au niveau des ménages agricoles est considérable, allant de l'abandon de la culture des zones éloignées ou des cultures commerciales à la vente de biens pour couvrir les frais médicaux et funéraires. Dans ce cadre, les politiques et programmes agricoles ont une grande responsabilité dans la réduction des conditions qui créent la vulnérabilité au sein des populations rurales, menant à de plus hauts risques

d'infection. Ce document soutient que le secteur agricole ne devrait pas essayer d'entreprendre le travail sanitaire pour lequel il est mal équipé, mais plutôt taxer ses efforts sur les activités agricoles. L'agriculture peut être développée de sorte à renforcer la résistance physique des populations rurales et contribuer ainsi de manière considérable à la prévention du VIH.

## **Indigenous knowledge of storage pest management in Nepal**

by Bjoernsen Gurung A. 2002. 226 p. Swiss Federal Institute of Technology Zurich, Institute of Geobotany, Zurichbergstr. 38, 8044 Zurich, Switzerland. Email: abgurung@freesurf.ch Swiss Development Cooperation (SDC), 3003 Berne, Switzerland.

Dans les zones éloignées et marginales du Népal où les paysans qui pratiquent l'agriculture de subsistance comptent sur la production saisonnière et le stockage des céréales, la sécurité alimentaire pourrait être renforcée grâce à de meilleures techniques et pratiques de stockage par la réduction des pertes de stockage. Cependant, les nombreuses améliorations techniques apportées par le service national de vulgarisation agricole ont été massivement rejetées. La recherche décrite dans cette thèse a utilisé une approche interdisciplinaire pour impliquer les agriculteurs dans le processus de développement technologique. Elle tient compte des perceptions et concepts des agriculteurs et examine l'influence de leurs connaissances, pratiques et croyances religieuses sur la prise de décision et l'adoption ou le rejet par les agriculteurs d'une nouvelle technologie.

## **Feed or feedback: agriculture, population dynamics and the state of the planet**

by Brown AD. 2003. 431 p. ISBN 90 5727 048 X. International Books (IB), Alexander Numankade 17, 3572 KP Utrecht, The Netherlands.

Email: i-books@antenna.nl  
Duncan Brown analyse de nombreux thèmes bien connus mais il les place dans un nouveau contexte. Le pronostic de Brown est d'un intérêt particulier. Il postule que l'agriculture intensive pratiquée actuellement, en tant que système de production alimentaire, s'effondrera au cours de ce siècle. Les effets combinés des très faibles apports nutritifs, de la perte du couvert, de la pénurie en eau et de la baisse de la biodiversité sont convaincants. L'auteur développe des théories à première vue, excessives, bien qu'à l'analyse, ils soient alarmants.

Une agriculture vraiment durable exige, entre autres, le recyclage intensif des éléments nutritifs et matières organiques. Un recyclage sérieux des éléments nutritifs requiert un changement social fondamental et une planification urbaine différente. L'analyse de Brown sur la capacité de réutilisation des déchets urbains et la restructuration des systèmes d'égouts est intéressante. Brown a conclu que les populations devraient se disperser dans les zones rurales productives. Mais pourquoi les urbanistes devraient-ils changer leurs habitudes ou appliquer des mesures controversées si la nécessité et l'urgence d'une telle restructuration ne sont pas acceptées par le public?

## **Sustainability and management of aquaculture and fisheries**

by Kumar HD. 2003. 429 p. ISBN 81 7035 302 5. DAYA Publishing House, 1123/74, Deva Ram Park, Tri Nagar, Delhi, 110 035 India. Email: dayabooks@vsnl.com

La réduction des ressources halieutiques, la diminution de la réserve alimentaire de nombre de pauvres dans le monde et à la menace qui pèse sur ces ressources sont des effets de la surexploitation des mers. Ce manuel pédagogique traite des diverses options de gestion proactive de la pêche et de l'aquaculture en vue de satisfaire de manière durable les besoins alimentaires

croissants des personnes des pays en développement, dans les zones rurales comme dans les villes. En sus des statistiques de production sur la pêche du poisson d'eau douce et la pêche marine, ce livre donne la liste des organismes traditionnels et nouveaux prometteurs quant à l'aquaculture dans les marécages, les étangs, les lacs et les mangroves. (WR)

## **Alterorganic: local agendas for organic agriculture in rural development**

Résultats de l'atelier international de Bonn-Köningswinter, Germany, October 21-24, 2002 par Kotschi J, Bayer W, Becker T, Schimpf B (eds). 2003. 186 p. ISBN 3 8236 1403 7 EURO 10. AGRECOL, Johannes Acker 6, D-35041 Marburg, Germany. Email: info@agrecol.de; kotschi@agrecol.de; www.agrecol.de

Cet atelier a été organisé par le groupe de travail AGRECOL sur l'Agriculture organique dans le développement rural. Le groupe a pris soin d'identifier les principaux domaines à problèmes auxquels les pays en développement sont confrontés dans la promotion de leur secteur organique. Les expériences importantes enregistrées dans ces pays sont susceptibles de favoriser des débats bien centrés et tournés vers les résultats. Une grande partie des débats et la plupart des activités concernées par la promotion de l'agriculture organique dans le Sud ont été axées sur la commercialisation des produits organiques dans le Nord. Cet atelier visait à élargir le débat. Produire pour les marchés étrangers n'est que l'une des nombreuses raisons visant à promouvoir une agriculture écologique ou organique dans le Sud. Ce volume présente les documents ayant servi de contribution à l'atelier, les principales conclusions des groupes de travail et les discussions en plénière, notamment la Déclaration de Bonn préparée par les participants.

## **Economic change, governance and natural resource wealth: the political economy of change in Southern Africa**

par Reed D (ed.). 2001. 168 p. ISBN 1 85383 872 1: USD 25-. Macroeconomics for Sustainable Development Programme, WWF-International. Earthscan Publications, 120 Pentonville Road, London N1 9JN, UK. Email: orders@lbsltd.co.uk; www.earthscan.co.uk

Alors que le débat relatif aux avantages et coûts de la mondialisation évolue, ce les effets des réformes économiques et politiques en Afrique australe sur la pauvreté et l'environnement. Il examine le rôle crucial des communautés, des bailleurs de fonds et du secteur privé dans la création d'institutions performantes favorables à une prospérité durable et la vitalité sociale.

## **Reconciling scientific approaches for organic farming research**

Part I: Reflections on research methods in organic grassland and animal production at the Louis Bolk Institute, The Netherlands. Part II: Effects of manure types and white clover (Trifolium repens) cultivars on the productivity of grass-clover mixtures grown on a humid sandy soil par Baars T. 2002. 345 p. ISBN 90 5808 771 9. Louis Bolk Institute, Hoofdstraat 24, NL-3972 LA Driebergen, The Netherlands.

Cette thèse est axée sur la question des particularités de la recherche agricole appliquée au développement de l'agriculture organique. L'auteur a analysé les aspects méthodologiques de sept études de cas de l'Institut Louis Bolk aux Pays-Bas. Il s'est intéressé à la recherche interdisciplinaire, la science expérimentale et l'apprentissage mutuel, et l'apprentissage entre pairs agriculteurs. En définitive, cette thèse prône une "stratégie de recherche holistique radicale".

La deuxième partie décrit les résultats agronomiques d'une étude multidisciplinaire des prairies. Cette étude donne une vision, théorique comme pratique, sur l'agriculture organique dans le contexte européen.

# REFERENCES

**Evolving land rights, policy and tenure in Africa** par Toulmin C, Quan J (eds). 2000. 336 p. ISBN 1 899825 51 7 GBP 12.50. Drylands Programme, IIED, 3 Endsleigh street, London WC1H 0DD, UK. Department for International Development (DFID). (DFID issues). Email: drylands@iied.org; Web: www.iied.org/drylands

Les informations contenues dans ce livre sont tirées d'un atelier organisé en 1999 sur les droits fonciers et le Développement durable en Afrique au Sud du Sahara, au cours duquel le DFID a réuni des décideurs, des chercheurs et des représentants de la société civile venant des diverses régions du continent africain. Il examine les relations entre la réforme foncière, la croissance et la réduction de la pauvreté. Il traite des défis pratiques et législatifs de la réforme foncière et l'harmonisation entre le droit foncier coutumier et le droit foncier législatif dans les pays anglophones et francophones d'Afrique, de la gestion des biens communs de l'Afrique, des opportunités et contraintes concernant les droits fonciers de la femme, des dispositions institutionnelles pour la garantie et la gestion des droits fonciers, des défis de la décentralisation et des processus politiques et de mise en œuvre actuellement en cours.



**Going home: land & property issues. 2000.** 47 p. The Refugee Studies Centre (RSC) in association with the Norwegian Refugee Council, Queen Elizabeth House, 21 St Giles, Oxford, OX1 3LA, UK. Email: fmr@qeh.ox.ac.uk. (Forced Migration Review no 7: ISSN 1460-9819).

La restitution des biens et des habitations est devenue l'un des volets les plus importants de la réconciliation et du rétablissement post-conflit. Ce numéro spécial de Forced Migration Review (revue sur la migration forcée) traite de la plupart des questions difficiles que soulèvent les plans de restitution de leurs propriétés aux réfugiés de retour chez eux. Les contributions sur l'Asie (Bhoutan), le Liban, l'Afrique centrale, l'Amérique latine (Guatemala, Colombie) et l'Europe (anciens pays de la fédération de Yougoslavie) font de ce numéro une source d'informations précieuses sur le sujet. Il décrit également un nouveau projet d'entraide visant à promouvoir la possibilité de la restitution et du retour.

**Stakeholder incentives in participatory forest management: a manual for economic analysis** par Richards M, Davies J, Yaron, G. 2003. 238 p. ISBN 1 85339 559 5. Overseas Development Institute (ODI), ITDG Publishing, 103-105 Southampton Row, London WC1B 4HL, UK. Email: itpubs@itpubs.org.uk; www.itdgpublishing.org.uk.

Ce manuel est destiné aux économistes spécialisés dans les ressources naturelles ou agricoles, qui souhaitent développer une expérience dans l'application de l'économie à la gestion participative de la forêt. Il convient également aux petits exploitants agricoles et forestiers pour l'utilisation d'outils économiques pour analyser leur situation et identifier des solutions à leurs problèmes. En utilisant des cas concrets de la Bolivie, du Ghana, du Mexique, du Népal et du Zimbabwe, les auteurs donnent des conseils pratiques sur la manière d'organiser des ateliers d'agriculteurs, de mener des évaluations rurales rapides, des

entretiens avec des personnes clés et des enquêtes auprès des ménages avec des outils économiques simples de façon à permettre des débats élargis, des remontées d'informations et des discussions avec les agriculteurs locaux.

**The economic role of women in agricultural and rural development: revisiting the legal environment: summary report of a seminar, Kampala, Uganda 19-23 February 2001. 2002.** 72 p. ISBN 92 9081 2621. Technical Centre for Agricultural and Rural Co-operation (CTA), PO Box 380, 6700 AJ Wageningen, The Netherlands. Email: cta@cta.nl; www.cta.int/pubs/women/index.htm

L'importance du rôle des femmes dans le développement agricole et rural. Toute tentative visant à renforcer la situation économique des femmes par des droits réformés devra reconnaître que ces dernières jouent un rôle déterminant. L'environnement juridique détermine, en effet, l'accès des femmes aux ressources de production. Ce rapport de séminaire évalue la place de la femme dans la législation actuelle, pose la question de lobbying pour le changement et la sensibilisation des législateurs. Il aborde d'autre part, la question de la sensibilisation des femmes sur leurs droits et leur aptitude à revendiquer ces droits, une question d'information, de connaissances élémentaires et conseils juridiques. Le séminaire, organisé en Uganda par le CTA, a abordé ces questions en partant de documents sur l'environnement juridique en Afrique australe et de l'Est, le droit des femmes aux ressources de production et leur accès aux droits légaux. Par ce rapport, le CTA offre un document précieux pour tous les acteurs du développement rural et de la parité des sexes. Le rapport est complété par une annexe avec une liste de ressources sur le Web portant sur ce thème. (WR)



**Land policies for growth and poverty reduction: a World Bank policy research report** par Deininger K. 2003. 208 p. ISBN 0 8213 5071 4. The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank, 1818 H Street, NW Washington DC 20433, USA. Email: feedback@worldbank.org; www.worldbank.org

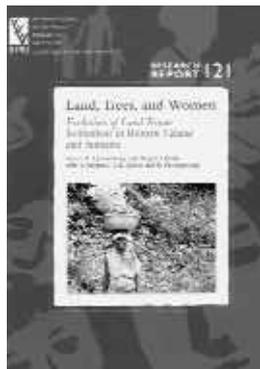
Ce rapport de la Banque Mondiale vise à renforcer l'efficacité de la politique foncière en présentant les résultats de la recherche récente. Son principal message repose sur trois principes : Premièrement, la mise en place d'un régime foncier sécurisant peut améliorer le bien-être des pauvres, en renforçant le patrimoine de ceux dont les droits fonciers sont souvent négligés. Deuxièmement, la facilitation de l'échange et de la répartition des terres à un faible coût est essentielle pour accélérer l'accès des producteurs sans disponibilités aux terres. Troisièmement, les gouvernements ont un rôle évident à jouer dans la promotion et la contribution à l'affectation et à l'utilisation des terres de manière socialement acceptable. Ce rapport pourrait beaucoup contribuer au débat d'orientation des politiques foncières. Il servira de base pour l'intégration des aspects fonciers dans des stratégies plus générales et l'application de politiques spécifiques qui aideront à augmenter la croissance de manière à profiter aux populations pauvres. L'intégralité du rapport est disponible en ligne au [http://econ.worldbank.org/prr/land\\_policy/text-27809/](http://econ.worldbank.org/prr/land_policy/text-27809/) (WR)

### Land, trees, and women: evolution of land tenure institutions in Western Ghana and Sumatra

par Quisumbing AR, Otsuka K [et al]. 2001. 90 p. ISBN 0 89629 122 7. International Food Policy Research Institute (IFPRI), 2033 K Street, N.W., Washington, D.C. 20006, USA. (Research Report 121). Email: ifpri@cgiar.org;

<http://www.ifpri.org/pubs/pubs.htm>

Quels sont les effets de l'évolution des systèmes traditionnels de bail évoluent vers un type de bail foncier individualisé sur les droits fonciers de la femme ? Alors que l'individualisation des droits fonciers encourage les agriculteurs pauvres des zones périphériques à adopter l'agroforesterie, très peu d'éléments informent sur son impact sur les droits fonciers de la femme. Ce rapport examine l'évolution des institutions de régime foncier traditionnel dans les régions de l'Ouest du Ghana et de l'Ouest de Sumatra où les systèmes traditionnels d'héritage matriarcal sont en train de changer. Dans ces deux régions, les auteurs ont noté que l'individualisation du régime foncier a contribué à renforcer l'égalité entre les sexes et l'efficacité dans la gestion de l'agroforesterie. Alors que les institutions des droits de propriété tendent à adopter des mesures incitatives adéquates pour une meilleure gestion des ressources naturelles, les auteurs concluent que tout programme ou cadre juridique qui attribue des droits aux ressources doit être évalué pour lever les obstacles à la participation des femmes. Ce livre est recommandé aux professionnels engagés dans la gestion des ressources naturelles, l'agroforesterie, la question l'équité entre les sexes et le développement, la politique alimentaire, le développement rural et la législation sur la propriété/droits de propriété. (WR)



**Water rights and empowerment** par Boelens R, Hoogendam P (eds). 2002. 256 p. ISBN 90 232 3764 1: EURO 25.00. Van Gorcum, PO Box 43, 9400 AA Assen, The Netherlands. Email: assen@vangorcum.nl

La plupart des systèmes d'irrigation, dans la région des Andes, ont été construits par les populations locales organisés associations. Généralement, la gestion de ces systèmes est collective. Ce livre met l'accent sur les questions relatives aux droits sur les eaux intérieures dans les systèmes d'irrigation, mais il comprend également un chapitre sur les droits collectifs dans le cadre de la gestion de l'eau dans les bassins hydrographiques ou les zones de captage. D'autres chapitres vont au-delà du système et abordent la problématique des droits collectifs locaux pour d'autres cadres normatifs, d'autres groupes d'intérêt local, régional ou national et du point de vue de la législation nationale. Ce livre est une contribution au développement de propositions méthodologiques pour le renforcement la maîtrise locale des eaux et responsabilisation des communautés paysannes et autochtones.

**Lake Mweru is our bank: a documentary on resource management of a Zambian fishery 1995.** EURO 25.- STUG

Video productions, P.O.Box 3011, 6802 DA Arnhem, The Netherlands. [www.stug.nl](http://www.stug.nl)

Cette vidéo est un documentaire sur la gestion des ressources visant à informer les décideurs, politiciens et gestionnaires des ressources halieutiques en Zambie sur la complexité et la dynamique de gestion des ressources poissonnières du lac Mweru et son importance dans la

sécurisation des moyens de subsistance de tant de personnes. Il souligne la nécessité d'examiner les aspects économiques, sociaux, politiques et historiques de la gestion des pêches à côté de la dynamique écologique. Il donne un aperçu sur les intérêts conflictuels des différents partenaires. La formulation de nouvelles politiques pour la gestion communautaire de la pêche intérieure pourrait être améliorée davantage si ces politiques sont fondées sur les potentialités et les problèmes visant une région donnée. De telles politiques ne peuvent être mises en pratique que si les idées et initiatives locales pour la gestion de la pêche sont prises en considération.

### Borders, rules and governance: mapping to catalyse changes in policy and management

par Alcorn JB. 2000. 24 p. International Institute for Environment and Development (IIED), 3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, UK. Email: sustag@iied.org (Gatekeeper Series no. 91 ISSN 1357-9258)

Ce numéro de 'Gatekeeper' traite du rôle que les techniques cartographiques et l'imagerie satellitaire peuvent jouer dans le renforcement des décisions locales et l'échange des analyses locales avec les étrangers en vue d'améliorer les politiques nationales. Les cartes révèlent des informations sur les conflits, chevauchements et tendances là où les droits et responsabilités sont peu clairs. Les programmes de cartographie peuvent renforcer les efforts de la société civile visant à amener les administrations locales et nationales à être responsables et transparentes. Ce document se sert de nombreux exemples pour souligner l'aptitude des cartes à apporter des changements au niveau local.

**The future of community lands: human resources** par Ndione E, Leener Ph (de), Ndiay M, Jacolin P, Perier JP. 1995. 236 p. ISBN 1 85339 248 0 (pbk): USD 28.50. GTZ Supraregional Project 'Natural Resource Management by Self-Help Promotion (NRMSH)', Wachsbleiche 1, D-53111 Bonn, Germany. Intermediate Technology Publications (ITP), 103-105 Southampton Row, London WC1B 4HH, UK.

Ce compte rendu détaillé des expériences du Groupe de Recherche, d'Action et de Formation (GRAF) d'ENDA (Environnement et Développement du Tiers Monde) au Sénégal raconte l'histoire des relations entre la population locale et les agents exogènes au niveau du gouvernement et des ONG. Les cas présentés font référence à la plantation d'arbres sur les terres communautaires dans la région de Thiès et à la construction de barrage dans la région de Kaolack. Des différences de perception dans la gestion des ressources naturelles deviennent manifestes dès lors que la plantation d'arbres en Afrique est abordée dans l'esprit de la déforestation et du reboisement en Europe : aux yeux des Africains, les arbres étaient des instruments de la domination coloniale. L'histoire fascinante du développement de la région de Thiès racontée par les agriculteurs locaux eux-mêmes, souligne les nombreux projets, expériences et innovations sans assistance extérieure. L'histoire est racontée d'un seul point de vue ; d'autres groupes ethniques de la région tels que les bergers Peuls auraient pu l'enrichir (et l'embrouiller!). ENDA-GRAF a procédé à une analyse très honnête et révélatrice de l'interaction entre eux et les divers groupes d'intérêt locaux tout en révélant les intérêts variés et jeux de pouvoirs au sein de chaque "communauté". Certaines idées très utiles concernant l'analyse des acteurs et les motivations sont données. Le processus d'apprentissage des villageois et des intervenants sur le terrain a été facilité par la gestion créative de l'incertitude et l'analyse réfléchie de l'échec et de la confrontation qui en ont été des composantes essentielles. Le livre donne beaucoup à réfléchir

## Land rights in Africa

<http://www.oxfam.org.uk/landrights/>

L'accès à la terre qui demeure pour la plupart des populations africaines la dernière forme de sécurité sociale est gravement menacé. Cette menace vient de la combinaison de plusieurs facteurs locaux et internationaux, notamment une libéralisation excessive, la recherche effrénée d'investissements étrangers et une confiance souvent aveugle aux solutions du marché. Cette "banque de ressources" en ligne de documents et références contient des documents et rapports d'Oxfam GB et de ses organisations partenaires, ses alliés et de spécialistes des droits fonciers. L'objectif visé par la banque de ressources est de mieux sensibiliser un public plus large sur la question des droits fonciers, de mettre à disposition toutes les informations actuelles et de servir de point de contact pour les principaux acteurs en Afrique et ailleurs. La banque de ressources est disponible sans connexion Internet, il suffit d'envoyer un courrier électronique à cette adresse [www4mail@web.bellanet.org](mailto:www4mail@web.bellanet.org)

## Policy Discourses On Women's Land Rights In Sub-Saharan Africa: The Implications Of The Re-Turn To The Customary

par Whitehead, A et Tsikata, D.  
Cet article examine certains discours de politique contemporaine sur la réforme foncière en Afrique au Sud du Sahara et leurs implications pour les intérêts fonciers des femmes. Il prouve l'émergence d'un consensus parmi des institutions influentes diverses en matière de politique, des juristes et des universitaires sur l'aptitude des prétendus systèmes fonciers traditionnels à satisfaire les besoins de tous les utilisateurs et demandeurs de terres. Cet article qui a été publié dans le Journal of Agrarian Change, vol. 3, N° 1 et 2, janvier et avril 2003, est disponible sous format pdf à partir de la banque de ressources "Land rights in Africa" (Les Droits fonciers en Afrique) sur le site <http://www.oxfam.org.uk/landrights/Re-turn.doc>

## The United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD)

<http://www.unrisd.org>

L'éradication de la pauvreté, la promotion de la démocratie et des droits humains, la parité entre les sexes, la durabilité de l'environnement et les effets de la mondialisation sont des préoccupations majeures dans le travail de l'UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social) et elles se reflètent dans la recherche entreprise. Ce site Web permet d'obtenir des informations synthétiques comme détaillées sur les projets. L'UNRISD a également lancé un programme de publication actif et varié qui comprend des livres à usage interne et pour la vente, des rapports spéciaux, des documents de programmes et des hors série, ainsi que des bulletins sur des événements particuliers et le travail de l'Institut en général. Ce site Web offre un catalogue de leurs publications et un accès gratuit en ligne à la plupart d'entre elles.

## MEAD-ESA (Media for Environment, Agriculture and Development in East and Southern Africa)

MEAD-ESA est un nouveau réseau destiné aux journalistes, éditeurs, personnel de la radio et de la télévision, administrateurs de site et agents d'information concernés par les aspects agricoles et écologiques du développement. Lors d'une récente réunion des représentants nationaux tenue à Nairobi, des stratégies ont été examinées en vue de renforcer la capacité des journalistes à faire des reportages sur les

problèmes agroécologiques et veiller à ce que des articles et aspects traitant de ces questions apparaissent plus régulièrement dans les médias locaux. De cette manière, MEAD-ESA espère renforcer la sensibilisation concernant les nombreuses expériences, initiatives et résultats de recherche qui existent déjà dans le domaine public mais qui sont peu connus des décideurs agricoles et des agriculteurs.

## Appel contributions

Des contributions sont sollicitées pour un projet de guide d'information sur la recherche et le développement participatifs qui comporte des concepts et méthodes d'essai sur place pour renforcer la participation de la population locale à la recherche. L'accent sera mis sur les expériences des pays en développement, associées à la gestion des ressources naturelles en vue de soutenir l'agriculture et les moyens d'existence dans les zones rurales. Libre de droits d'auteurs et très illustré, le guide d'information est avant tout destiné aux travailleurs sur le terrain qui souhaitent apprendre et appliquer des approches participatives à leurs activités de recherche. L'élaboration du guide d'information est un effort collectif consenti par le Réseau "Users' Perspectives With Agricultural Research and Development (UPWARD)" et des partenaires à travers le monde (consulter [www.esiap.cipotato.org/upward](http://www.esiap.cipotato.org/upward)). Pour de plus amples informations sur le Guide d'information et les directives pour des contributions, veuillez prendre contact avec Mme Hydee de Chavez, CIP-UPWARD, c/o IRRRI DAPO 7777, Metro Manila, Philippines (E-Mail [hydee@laguna.net](mailto:hydee@laguna.net)).

MEAD-ESA a été créé à Lusaka en octobre 2002. Il dispose d'antennes en Zambie, au Malawi, au Zimbabwe et au Kenya. Il est également associé à des journalistes préoccupés par ces questions en Afrique de l'Ouest, en Ethiopie, au Mozambique et en Afrique du Sud. Le réseau est ouvert à tous ceux qui sont intéressés par ce domaine de reportage et d'échange d'informations. Contact : Parkie Mbozi, [pmbozi05@yahoo.com](mailto:pmbozi05@yahoo.com), Aghan Daniel, [bta@swiftkenya.com](mailto:bta@swiftkenya.com) ou [chimarcel@hotmail.com](mailto:chimarcel@hotmail.com)

## Land Tenure Center

<http://www.wisc.edu/ltc>

Le "Land Tenure Center" (LTC) (Centre des régimes fonciers) est une institution mondiale de ressources qui traite des questions relatives à la propriété foncière, aux droits fonciers, à l'accès à la terre et à l'utilisation des terres. Le Centre dirige des programmes de recherche à travers le monde sur des questions telles que le régime foncier, l'utilisation des terres, la réforme agraire, les marchés fonciers, les propositions de lois, l'enregistrement et la délivrance de titres de propriété, la dimension institutionnelle du développement rural et la gestion des ressources naturelles. Les activités de recherche du LTC mettent l'accent sur la collaboration avec les individus et institutions du pays hôte.

## CBNRM Net, Community-Based Natural Resource Management Network

<http://www.cbnrm.net>

Dans le monde entier, les acteurs de la Gestion communautaire des ressources naturelles (CBNRM), qu'ils soient spécialistes, gestionnaires ou chercheurs, font état d'un besoin urgent de disposer de plus grandes capacités de communication. Les capacités de mise en contacts sur la CBNRM permettraient aux populations d'échanger des expériences, de gérer les connaissances appropriées et d'appuyer les activités d'appren-

tissage à travers les pays, les secteurs, les cultures et les langues afin d'obtenir de meilleurs résultats. CBNRM Net (Réseau CBNRM) est une réponse à cet appel. Le site Web de CBNRM Net offre un ensemble d'outils de mise en contact utiles, solides et divers visant à relier les partenaires. En tant qu'outil de gestion de connaissances complet, intégré et adaptable, CBNRM Net est présenté comme un service au réseau mondial d'échanges de pratiques en matière de CBNRM.

#### **PLAAS Networks:**

##### **Co-Govern, promoting common property in Africa**

<http://www.uwc.ac.za/plaas/co-govern/>

Le site Web de Co-Govern : Réseaux pour peser sur la politique et la bonne gestion des ressources naturelles est un projet dont l'objectif est de renforcer les réseaux de chercheurs africains et de professionnels du régime foncier, promouvoir l'échange d'expériences, le dialogue et l'analyse, et identifier les voies et moyens de garantir que la pratique locale oriente mieux les réformes et politiques juridiques relatives aux CPR.

##### **Pan-African Programme on Land and Resource Rights (PAPLRR)**

<http://www.cbnrm.uwc.ac.za/paplr>

Le réseau PAPLRR (Programme panafricain sur les droits fonciers et de ressources) vise à développer et à mieux faire entendre une voix panafricaine sur les plaidoyers, politiques et droits fonciers et de ressources et à s'engager avec d'autres partenaires dans la recherche et la participation aux prises de décision aux niveaux régional et international.

Ces deux réseaux sont coordonnés par le Programme for Land and Agrarian Studies (PLAAS) (Programme pour les Etudes foncières et agraires), School of Government, University of the Western Cape, Afrique du Sud. <http://www.uwc.ac.za/plaas/>

##### **The Centre for Alternative Agricultural Media (CAAM)**

[www.farmmedia.org](http://www.farmmedia.org)

Le CAAM est un réseau indien pour le journalisme agricole alternatif. L'un de ses objectifs est d'aider au mieux les médias à axer leurs efforts sur les actions positives menées dans les zones rurales. Comme exemple de leur travail, on peut citer le premier événement ayant contribué à la réalisation de cet objectif, à savoir Harogerige Hogona Banni (Allons visiter Harogerige!). Ce programme exposera aux médias les différentes phases du développement durable à Harogerige. BAIF Institute for Rural Development (Institut BAIF pour le Développement rural) à Dharwad (Inde) travaille efficacement dans 22 villages dont Harogerige, dans le district de Dharwad, depuis six ans. Par ses activités participatives, BAIF a pu toucher les plus pauvres parmi les pauvres. Le programme a aidé les populations à améliorer leurs conditions de vie en renforçant les ressources naturelles dans leurs villages et en adoptant plusieurs autres pratiques de développement.

##### **MYRADA**

<http://www.myrada.org/index.html>

MYRADA est une ONG qui gère des programmes de développement rural dans trois Etats du Sud de l'Inde et offre un soutien continu, notamment la délégation du personnel aux programmes dans six autres Etats. Elle aide également à la promotion de la "Self Help Affinity strategy" (stratégie commune d'auto assistance) au Cambodge, au Myanmar et au Bangladesh. Leur mission est d'encourager un processus de changement permanent en faveur des populations rurales pauvres en leur permettant de construire et de gérer de nouvelles institutions locales appropriées enracinées dans les valeurs de justice, d'équité et d'assistance mutuelle. La stratégie principale est basée sur la croyance que le fait d'habiliter les populations à avoir de l'expérience dans la gouvernance en gérant leurs propres institutions, est un élément

déterminant qui contribue à leur responsabilisation.

##### **The Association of Agricultural Research Institutions in the Near East and North Africa (AARINENA)**

<http://www.aarinena.org/>

La mission d'AARINENA est de contribuer au renforcement du développement agricole et rural dans la région. Dans le cadre du renforcement de la recherche agricole, du développement technologique et de la collaboration au sein et en dehors de la région, le site Web propose une liste des organisations internationales avec des renseignements détaillés.

##### **Water policy briefing**

<http://www.iwmi.org/waterpolicybriefing>

Le Numéro 3 de 'Challenges of Integrated River Basin Management in India', de la Collection 'Water Policy Briefing' est disponible en ligne. Il traite de la recherche de solutions à la gestion de l'eau en Asie du Sud.

##### **Developing Countries Farm Radio Network**

<http://www.farmradio.org>

Le 'Developing Countries Farm Radio Network' (Réseau de la radio agricole dans les pays en développement) est une organisation à but non lucratif basée au Canada et qui travaille en collaboration avec 500 radiodiffuseurs environ, dans plus de 70 pays, en vue de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Elle aide les radiodiffuseurs à satisfaire les besoins des petits exploitants agricoles locaux et leurs familles dans les communautés rurales.

##### **ODI Forest Policy and Environment Group**

<http://www.odifpeg.org.uk/publications/>

Les documents de RDFN et les contributions de 'ODI Rural Development Forestry Network' (Réseau forestier de développement rural ODI) sont disponibles sur ce site Web.

##### **Network, smallholder irrigation market initiative (SIMI)**

<http://www.siminet.org>

L'accès à l'irrigation est un facteur limitant de la productivité et de la rentabilité des petites exploitations agricoles dans diverses parties du monde. La micro-irrigation comme bien d'autres technologies à faible coût relatives à l'irrigation à petite échelle telles que la pédale, la corde et les pompes similaires, les technologies de stockage de l'eau à petite échelle, etc., peuvent permettre à un nombre important de familles de petits agriculteurs d'échapper de la misère noire en produisant des cultures commerciales à fort rapport économique pour les marchés locaux et les marchés les plus éloignés, ou alors de la nourriture pendant la saison sèche, accroissant ainsi les revenus des ménages, et renforçant la sécurité des moyens de subsistance. Des informations, ressources et liens concernant les technologies d'irrigation des petits exploitants agricoles ainsi que des marchés pour la diffusion à grande échelle sont désormais disponibles sur le nouveau site Web du réseau SIMI.

##### **Bees for Development**

<http://www.beesfordevelopment.org/>

Ce nouveau site Web de 'Bees for Development' est un service d'information au centre d'un réseau international de personnes et d'organisations engagées dans l'apiculture dans les pays en développement. L'apiculture est un moyen efficace pour les populations pauvres d'améliorer leurs moyens de subsistance et Bees for Development leur fournit des informations à cet égard pour les aider.

# La diversité fêtée en Chine !

Par Ronnie Vernooy et Yiching Song

C'est jour de marché dans la commune de Guzhai, province de Guangxi ! C'est l'effervescence dans la rue, la fête ! Et quelle fête ! C'est une foire agricole de la biodiversité, première du genre à se tenir dans la province et probablement en Chine !

Des centaines d'agriculteurs de la localité ont envahi la rue principale pour montrer la diversité des cultures et des semences exposées. Mais il n'y a pas que les agriculteurs : sont également présents des autorités de la commune, des commerçants, des enfants curieux, d'importants visiteurs venus de Pékin et même une équipe d'une télévision locale venue filmer l'événement. Ils découvrent une grande diversité, 38 espèces et de 107 variétés. On compte 31 variétés de maïs, 17 de haricots, 16 de légumes, 14 de céréales et 8 de tubercules. Certaines d'entre elles sont rares et spécifiques à la zone. C'est le cas du 'black wax maize' et du muguet des montagnes. Mais on y trouve aussi des herbes et épices traditionnelles, ainsi que des plantes médicinales, presque toutes des espèces locales.

Cette riche sélection est exposée dans des stands, exactement dans tout autre marché ordinaire. Une fiche décrivant dans le détail le type et l'origine des produits exposés est fixée à l'entrée de chaque stand. Des agriculteurs tout fiers, quelques chercheurs et agents de vulgarisation tiennent les stands, heureux de parler de leurs produits avec quiconque le souhaite. Et ce ne sont pas les questions qui manquent pas !

Les visiteurs de la foire sont impressionnés. L'un d'eux s'exclame « Je ne savais pas qu'on pouvait produire autant de variétés de cultures ici ! » Une agricultrice d'âge plus avancé observe le maïs et



secoue la tête, émerveillée et nostalgique : « Je n'avais plus revu ces graines depuis les années 60 », dit-elle. Son compagnon rétorque « qu'il y avait là sept variétés de maïs qu'il n'avait jamais vues auparavant ».

Toute la journée, les participants (paysans, chercheurs et autorités) ont échangé beaucoup d'avis, d'idées, d'expériences et, évidemment, de graines ! Dans l'après-midi, un comité chargé d'évaluer la richesse de cette diversité a remis des prix aux stands qui se sont le plus distingués. Plus de 2000 personnes ont visité cette première foire agricole de la biodiversité de la Province de Guangxi. Elle a enregistré un succès immense et ce n'est sûrement qu'un début.

## Rencontre à buts multiples

Cette foire est le point culminant d'une année de planification et de préparation afin d'améliorer les moyens de subsistance des paysans pauvres à travers des techniques participatives d'obtention de nouveautés végétales (PPB). Des agriculteurs locaux et une équipe de chercheurs travaillent sur ce projet depuis 1999. La foire a également permis une présentation interactive des résultats d'un projet qui en est à sa deuxième phase. Ce projet est une initiative conjointe du 'Center for Chinese Agricultural Policy, CCAP' (Centre pour la politique agricole chinoise) et du 'Guangxi Maize Research

Institute, GMRI' (Institut de recherche sur le maïs de Guangxi). Il s'inspire d'une étude menée dans les années 90 par le 'International Centre for Maize and Wheat Improvement, CIMMYT (Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé). Il bénéficie de l'appui du Centre international pour le développement international, CRDI, du Canada et de la Fondation Ford.

C'est peut-être la première foire en Chine, mais le concept a été testé ailleurs avec succès, depuis le Népal voisin jusqu'aux hauts plateaux andins de l'Amérique du Sud. La foire tenue à Guzhai a adapté au contexte de la Chine les expériences similaires menées dans d'autres pays. Elle visait principalement à mettre en contact agriculteurs, chercheurs de nouveautés végétales, agents de vulgarisation, distributeurs de semences et décideurs. Il était également une occasion de leur prouver la diversité des ressources génétiques, des savoirs et des moyens permettant de renforcer la gestion des dites ressources. Il y avait également le souhait d'identifier des « nouveautés » végétales. La foire a également permis d'échanger aussi bien des semences que des savoirs et d'étudier la demande du marché en variétés améliorées de PPB. Enfin, et ce n'est pas des moindres, la réussite de la foire donne, aux agriculteurs, la confiance de continuer à renforcer les systèmes de développement de semences locales.

Les auteurs remercient Bob Stanley pour sa contribution dans la rédaction de cet article.

Ronnie Vernooy, International Development Research Centre, Ottawa, Canada. Email : rvernooy@idrc.ca

Yiching Song, Centre for Chinese Agricultural Policy, Beijing, China. Email : Yiching.Song@wur.nl

D'autres expériences de foires de semences ont été décrites dans des numéros antérieurs de LEISA Magazines. Voir par exemple l'expérience du Zimbabwe que décrit Neuendorf à la page 24 du numéro 15.3/4, 'Des semences pour la biodiversité agricole'.

